



FOOT LYON RHÔNE

DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL

30, allée Pierre de Coubertin - 69007 LYON

Téléphone : 04 72 76 01 01 - Fax : 04 72 76 01 22

E-mail : district@lyon-rhone.fff.fr - Site internet : <http://lyon-rhone.fff.fr>

PV N°437 DU JEUDI 6 JUIN 2019

**JOURNEE DES DEBUTANTS - GROUPEMENT BREVENNE
25/05/19 - L'ARBRESLE**



FERMETURE DU DISTRICT

En raison du Lundi de Pentecôte, le District de Lyon et du Rhône sera fermé **le lundi 10 juin 2019** et rouvrira ses portes le mardi 11 juin 2019 à 9h00.

Les Commissions se réuniront le mardi 11 juin 2019 aux horaires habituels.

PERMANENCE TELEPHONIQUE (horaires et terrains) :

- * Vendredi 7 juin 2019 à partir de 18 h 00
- * Samedi 8 juin 2019
- * Dimanche 9 juin 2019
- * Lundi 10 juin 2019

M. Farid DJEBAR au 06 22 46 64 19

PERMANENCE TELEPHONIQUE DEDIEE AUX ARBITRES :

06 66 67 89 29

PERMANENCE TELEPHONIQUE FMI :

M. Eric AGUERO au 06 65 93 95 77

M. Serge GOURDAIN au 06 10 35 30 00





SECRETARIAT

Tél 04 72 76 01 03
secretariat@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 3 juin 2019

Secrétaire Général : François LOPEZ **Secrétaire Général Adjoint** : Serge GOURDAIN

Présents : François LOPEZ - Serge GOURDAIN

RAPPEL

ASSEMBLEE GENERALE DU DLR LE 15 JUIN 2019 A SOURCIEUX LES MINES : Les clubs voisins adoptez si possible le covoiturage, cela facilitera le stationnement, c'est aussi préserver l'environnement.

INVITATIONS

AS BRON GRAND LYON : La Ville de Bron et club de l'ASBGL invitent le District de Lyon et du Rhône aux 100 ans de l'association AS Bron Grand Lyon au boulodrome Frachet le **samedi 8 juin 2019 à partir de 13h30**. Le DLR remercie la Ville de Bron et le club de l'AS Bron Grand Lyon. **Christian BOURLIOUX** élu au Comité Directeur et Président de la Commission Foot Loisirs sera présent avec **Jean François BLANCHARD** Président du Groupement Lyon Métropole.

VILLE DE SAINT MARTIN EN HAUT : La Ville de St Martin en Haut invite le District de Lyon et du Rhône à l'inauguration de la pelouse synthétique et du club house du stade municipal le **samedi 8 juin 2019 à 11h00**.

Le DLR remercie la Ville de St Martin en Haut. **Arsène MEYER** Président Délégué du DLR vous remercie également pour son invitation personnelle qui ne pourra honorer pour des raisons familiales.

Henri BOURGOGNON Président des Terrains et Infrastructures Sportives sera présent et représentera le DLR.

CHASSIEU – DECINES FOOTBALL CLUB : Le club invite le District de Lyon et du Rhône le **samedi 8 juin 2019** pour leur troisième édition de leur tournoi national féminin U18 organisé dans le cadre de la Coupe du Monde Féminine 2019.

Le DLR remercie le club de **CHASSIEU – DECINES FOOTBALL CLUB** et sera représenté par **Serge GOURDAIN** secrétaire générale adjoint du DLR.

CS NEUVILLOIS : Le club invite le District de Lyon et du Rhône le **dimanche 9 juin 2019 à 12H00** à la réception des clubs participants offerte par la municipalité à l'occasion du 32^{ème} Tournoi International 15 ans **Challenge « LOUIS PIANA » sous le tennis couvert**. Le DLR remercie le CS NEUVILLOIS et sera représenté par **Charles CHERBLANC** président d'honneur du DLR et **Farid DJEBAR** vice-président et président de la Commission technique et des jeunes.

U.S. MILLERY VOURLES : Le club invite le District de Lyon et du Rhône le **vendredi 14 juin 2019** à leur soirée partenaire au Domaine la petite Gallée à Millery. Le District de Lyon et du Rhône remercie **U.S.M.V** pour son invitation

E.S GRENAY FUTSAL : Le club invite **Pascal PARENT** Président du District de Lyon et du Rhône le **dimanche 16 juin 2019** au repas des 50 ans du club. Remerciements. **Serge GOURDAIN** secrétaire générale adjoint représentera le DLR.

FC MENIVAL : Le club invite le District de Lyon et du Rhône le **DIMANCHE 23 juin 2019 de 10h à 19h** à la célébration des 60 ans de leur association au stade A. Morin. Le DLR remercie le club du FC MENIVAL pour leur invitation et sera représenté par **Farid DJEBAR** élu au Comité Directeur et Président de la Commission technique qui remettra la plaque du District, et **Gilles PORTEJOIE** élu au Comité Directeur et Président de la Commission de délégations ainsi que **Saïd INTIDAM** élu au Comité

F.C. SAINT ROMAIN DE POPEY : Le club invite le District de Lyon et du Rhône le **samedi 29 juin 2019 à 11h** au vin d'honneur qui sera servi **au stade** à l'occasion de leur soixantième anniversaire du club.

Le DLR remercie le club du **F.C.S.R.P** et sera représenté par **Bernard BOISSET** élu au Comité Directeur et Président de la Commission de Discipline.



F.C. FRANC LYONNAIS : Le club invite le District de Lyon et du Rhône le **samedi 29 juin 2019 à 11h30** à la célébration des 50 ans de leur association au complexe des Prolières à Cailloux sur Fontaines.

Le DLR remercie le club du FC Franc Lyonnais pour leur invitation et sera représenté par **Farid DJEBAR** élu au Comité Directeur et Président de la Commission technique qui remettra la plaquette du District.

ACS MAYOTTE du Rhône : Le club invite le District de Lyon et du Rhône le **samedi 29 juin 2019** à leur premier tournoi de football à LYON 8^{ème} avenue Paul Santy.

Le District de Lyon et du Rhône remercie **ACS MAYOTTE** pour son invitation.

UNIVERSITE DE LYON1 - UFR STAPS - CAMPUS DE LA DOUA : Invitation au 12^{ème} colloque international Football et Recherches. Du 20 au 22 juin 2019 Le Football pour et par les Femmes. Le District de Lyon et du Rhône remercie l'Université pour son invitation.

AFFAIRES DISCIPLINAIRES

AFFAIRE AD 21 : Le Bureau du Comité Directeur du District de Lyon et du Rhône en vertu de l'article 5-4.1.3 du Règlement Disciplinaire fait appel de la décision prise par la Commission de Discipline du Club FC LYON contre la Commission de Discipline : Coupe de Lyon et du Rhône Vétérans du 07/05/19 – FC LYON // US MEYZIEU

AFFAIRE AD 22 : Le Bureau du Comité Directeur du District de Lyon et du Rhône en vertu de l'article 5-4.1.3 du Règlement Disciplinaire fait appel de la décision prise par la Commission de Discipline du Club AS MONTCHAT contre la Commission de Discipline : U15 D1 du 12/05/19 – UF BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES // AS MONTCHAT

STATUT DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 03

statut-arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 3 juin 2019

Présent(s) : Christophe MORCILLO – Laurent CHABAUD – Antoine MONTERO – Bernard CAVALAZZIO – Guy D'ANCHISE – Franck BALANDRAS

Consultant : Jean-Claude LEFRANC (CTDA)

ADRESSE E-MAIL :

L'adresse électronique de la Commission du statut de l'arbitrage du District de Lyon et du Rhône a changé. Pour contacter la Commission, il faut désormais adresser ses courriels à l'adresse suivante : statut-arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

MUTATIONS SUPPLEMENTAIRES

En application de l'article 45 du Statut de l'arbitrage applicable sur tout le territoire de LAuRA Foot, les clubs listés ci-dessous ont droit, s'ils le demandent, à des mutations supplémentaires pour la saison 2019-2020.

Les clubs concernés ont jusqu'au 15 juillet pour exprimer ce besoin à la Commission du Statut de l'arbitrage (par courrier ou par courriel) en précisant la ou les équipes qui bénéficieront de ce(s) mutation(s) supplémentaire(s).

N° AFFILIATION	NOM DU CLUB	NOMBRE DE MUTATIONS SUPPLEMENTAIRES
500081	AS UNIV LYON	1
504254	UO TASSIN LA DEMI-LUNE	1
504460	FC FRANCHEVILLOIS	1
504671	UG ARMENIENNE LYON	2
504674	AS DE LIMAS	1
504739	FEYZIN BELLE ETOILE	2



PV 437 DU JEUDI 6 JUIN 2019

512107	ELS DE CHAPONOST	1
513735	FC CROIX ROUSSE	1
516402	LYON CROIX ROUSSE FC	1
517095	FC CORBAS	2
517825	O DE RILLIEUX	2
523341	EVS GENAS AZIEU	2
523565	EVEIL DE LYON	2
525631	AM LAIQ MIONS	2
528353	O DE VAULX EN VELIN	2
529291	US VAULX	2
530052	FC SAINT CYR AU MONT D'OR	1
532336	AS ALGERIENNE VILLEURBANNE	2
533109	FC GERLAND LYON	2
535231	ASJ PORTUGAIS ST PRIEST	1
536929	RC BELIGNY VILLEFRANCHE	1
548812	FC LA SEVENNE	1
550077	FC RIVE DROITE	1
552157	FC PAYS DE L'ARBRESLE	1
582234	ASSO CHANDIEU HEYRIEUX	1
582331	BEAUJOLAIS FOOTBALL	2

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, fax ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du District de Lyon et du Rhône, devant la Commission d'appel du DLR dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football.

La Commission a le regret d'informer le club de l'**AS Meysarde** qu'elle ne peut accéder à sa demande, transmise par courrier du 1^{er} juin, de lui octroyer un droit à mutation supplémentaire, à titre exceptionnel et ce alors qu'il est en infraction avec le Statut de l'arbitrage depuis 3 saisons.

En effet, le club de l'AS Meysarde ne remplit pas les conditions du Statut pour prétendre à des mutations supplémentaires (cf. article 45 du Statut).

La Commission précise également que l'AS Meysarde ne peut légitimement se prévaloir de ce droit alors même qu'il n'est représenté par aucun arbitre depuis 3 ans.

Enfin, la Commission précise que le fait que le club ait trouvé un arbitre pour le représenter la saison prochaine, s'il permettra à l'AS Meysarde de se mettre en conformité avec le Statut de l'arbitrage, ne saurait cependant suffire pour lui octroyer le droit à mutation supplémentaire pour la saison suivante 2020-2021 (cf. conditions article 45 du Statut).

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, fax ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du District de Lyon et du Rhône, devant la Commission d'appel du DLR dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football.

CHANGEMENT DE STATUT D'ARBITRES

La Commission prend note des **demandes de rattachement à un club** transmises par les arbitres suivants :

Monsieur MAHJOUBI Achraf, pour représenter le club de l'AS Meysarde,

Monsieur EISINGER Luc, pour représenter le club de l'AS Grézieu le Marché.

Ces demandes sont agréées par la Commission, dès lors que les arbitres avaient le statut d'arbitre indépendant depuis 2 saisons, conformément à l'article 33-c) du Statut de l'arbitrage applicable sur tout le territoire de LAuRA Foot.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, fax ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du District de Lyon et du Rhône, devant la Commission d'appel du DLR dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football.



PV 437 DU JEUDI 6 JUIN 2019

La Commission prend note des **demandes de démissions de leur club** transmises par les arbitres suivants :

ROUX Romaric, du club de l'ASUL Football,

ROUX Flavien, du club de l'ASUL Football.

Le(s) clubs quitté(s) a (ont) 4 jours francs à compter de la publication du présent PV pour expliciter leur refus éventuel par Footclubs, conformément à l'article 31-3 du Statut de l'arbitrage applicable sur tout le territoire de LAuRA Foot.

A défaut, l'ensemble de ces arbitres se verra appliquer le statut d'arbitre indépendant pour 2 saisons.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, fax ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du District de Lyon et du Rhône, devant la Commission d'appel du DLR dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football.

➡ **CHANGEMENT DE CLUB**

La Commission s'est prononcée sur une **demande d'information** commune à 2 courriers transmis d'une part par monsieur Benoit LATHUILIERE, arbitre représentant le club de l'AS Denicé et d'autre part monsieur Julien THEVENET, président du club de l'ASA Clochemerle.

La Commission rappelle que les changements de club ne sont autorisés par le Statut que dans des cas très particuliers (cf. articles 30 et 33 du Statut de l'arbitrage applicable sur tout le territoire de LAuRA Foot).

En l'espèce, aucun de ces cas ne pourrait s'appliquer à Monsieur LATHUILIERE pour lui permettre de rejoindre le club de l'ASA Clochemerle.

Il conserve cependant la liberté de demander à changer de statut en quittant le club de l'AS Denicé pour devenir arbitre indépendant pendant au moins 2 années.

➡ **ARBITRES NON REPRESENTATIFS DE LEUR CLUB - SAISON 2018/2019**

Les

arbitres dont les noms suivent n'ayant pas arbitré le nombre de matchs comme indiqués au statut de l'arbitrage (18 journées pour les Seniors, 15 pour les Jeunes Arbitres, dont 1 dans les 3 dernières journées) sont déclarés non représentatifs de leurs clubs pour la saison 2018 - 2019.

NOM	PRENOM	CATEGORIE	CLUB REPRESENTE	NB MATCHS EFFECTUES
AKKAFI	Mehmet	District 2	AS LIMAS	9
ANDRE	Thibaut	District JAD	FC SUD OUEST 69	3
ASDRUBAL	Ludovic	District Assistant 2	FC VAL' LYONNAIS	10
ATMANI	Badys	District JAD	CALUIRE SC	12
AZIZI	Rayan	District JAD	AS LYONNAISE ANTOINE MARTEL	13
BAGHDAD	Narjis	District 3	FC RIVE DROITE	3
BAGIRAN	Mahmut	Ligue Candidat Assistant	OLYMPIQUE LYONNAIS	0
BELDJILLALI	Ramzi	District JAD	FC POINT DU JOUR	8
BELHOUT	Toufik	District 5	MENIVAL FC	0
BELLAL	Saïfi	District 5	ASUL	12
BENAOUDA	Maidine	District JAD	ASA VILLEURBANNE	1
BENAZIZA	Badis	District JAD	LYON DUCHERE AS	1
BENKRICH	Mohamed	District JAD	ES TRINITE	10
BERA	Idris	District 4	O. VAULX EN VELIN	0
BERRHOUT	Akram	District JAD	CO ST FONS	9
BETTAIEB	Jessim	District JAD	O. VAULX EN VELIN	1
BIAGINI	Flavien	District JAD	STADE AMPLEPUIS	8
BOUABBACHE	Idhir	District 4	AS GENAY	7
BOUBAKER	Bilel	District 5	CS NEUVILLE	10
BOUKI	Farès	District JAD	FC BORDS DE SAONE	1
BOUKI	Yanis	District JAD	FC BORDS DE SAONE	3
BOURMA	Jibril	District JAD	CASCOL	9



PV 437 DU JEUDI 6 JUIN 2019

BOUTAYEB	Hicham	District 5	ES ST PRIEST	5
CHAKIBI	Aymen	District JAD	US MEYZIEU	11
CHARAMA	Zine	District JAD	AS BRON GRAND LYON	5
CHELLALI LAMICI	Makloufi	District Futsal	GONES FUTSAL CLUB LYON	0
CHENNOUF	Hamza	District U20	AL ST MAURICE L'EXIL	9
COULON	Yohann	Régional 3	USOL VAUGNERAY	8
DEHILI	Kenzy	District JAD	FC FRANCHEVILLE	1
DELL'UNTO	Hugo	Régional 3	FC STE FOY LES LYON	9
DJEMALI	Sabri	District JAD	FC ST FONTS	0
DREVON	Bastien	District JAD	FC LIMONEST	8
EL KASRI	Youssef	District 5	EVEIL DE LYON	10
ES SALIH	Rhayane	District JAD	O. ST GENIS LAVAL	1
ESSAKHI	Mostafa	District 3	AS BELLECOUR- PERRACHE	0
FETTER	Hugo	District JAD	GOS COUZON	3
FURNION	Mathis	District JAD	FC SUD OUEST 69	12
GIRARD	Mattheo	District JAD	FC PONTCHARRA ST LOUP	6
GUICHERD	Thomas	District 4	AS TOUSSIEU	6
GUNGOR	Evren	District U20	US VAULX	10
HAGGAI	Emmanuel	District 5	UO TASSIN DEMI- LUNE	4
HASSELBEIN	Jérôme	District 3	STADE AMPLEPUIS	6
HECHAICHI	Bilal	District JAD	ES TRINITE	2
KADDOUR	Hamid	District 5	JSO GIVORS	8
KLEIN	Philippe	District JAD	O. VAULX EN VELIN	7
KOCH	Remy	JA Pré- Ligue	FC VALLEE BLEUE	10
KONTA	Youssef	District JAD	O. ST GENIS LAVAL	8
LATHUILLIERE	Benoît	District U20	AS DENICE	6
LECHEKHAB	Ilias	District JAD	ES GENAS- AZIEU	11
LUONG	Max	District JAD	FC CROIX- ROUSSE	8
MAAROUF	Wassim	District JAD	O. VAULX EN VELIN	3
MAHFOUDHI	Lotfi	District 5	VENISSIEUX FC	5
MALKI	Adile	District Futsal	AJ IRIGNY VENIERES	7
MAMMAD	Oussama	District U20	AS LIMAS	4
MARQUES	Lazare	District U20	AS BELLECOUR- PERRACHE	3
MECHTA	Yanis	District JAD	EVEIL DE LYON	4
MEI	Stéphane	District JAD	FC VAULX EN VELIN	6
MEKHNACHE	Mehdi	District JAD	AIN SUD FOOT	7
MEKKAOUI	Sofiane	District 5	LYON DUCHERE AS	13
MELLOUK	Brahim	District Assistant 2	AS RHODANIENNE	10
MENGA	Caddie	District Féminine	FC BORDS DE SAONE	6
MERAHI	Amin	District JAD	HAUTS LYONNAIS	9
MERIRES	Benjamin	Ligue JAL	AS ECULLY	5
METRI	Belkacem	District 5	SC MACCABI	9
MIOSSEC	Bastien	Ligue JAL	MDA FOOT	5
MOKEDDEM	Fethallah	District 2	AS PROPIERES	5
MOKRI	Yanis	District JAD	CO ST FONTS	4
MONCEL	Anthony	District 4	FC REUSSITE	7
MOREL	Mickael	District Futsal	FUTSAL SAONE MONT D'OR	3
MOUKADDAM	Hamza	District JAD	O. VAULX EN VELIN	4



PV 437 DU JEUDI 6 JUIN 2019

NEDJARI	Nabil	District Futsal	FUTSAL CLUB MORNANT	11
NOUAR	Riyad Mohamed	District JAD	FC LIMONEST	6
OUHMD	Youness	District JAD	US MEYZIEU	1
OUHMD	Youssef	District JAD	O. VAULX EN VELIN	7
PHAN	Van Phung	District 3	SC BRON TERRAILLON LA PERLE	9
REDON	Robin	District JAD	FC PONTCHARRA ST LOUP	1
REMILI	Rayane	District Espoir	AL MIONS	13
REMOISSENET	Jimmy	District JAD	DOM TAC	0
ROUSSELET	Didier	District 5	USEL FOOT	5
SALAMACHA	Gabin	Ligue JAL	OLYMPIQUE LYONNAIS	5
SELMANE	Saber	District 5	ES ST PRIEST	2
SIMON	Thomas	District Futsal	CALUIRE FUTSAL CLUB	9
SLITI BITAM	Mehdi	District JAD	AS ST PRIEST	0
SOW	Saidou	District 5	US MILLERY- VOURLES	0
SYLLA	Madiba	District Assistant 2	CS NEUVILLE	8
TABET	Jahid	District JAD	O. ST GENIS LAVAL	0
TALALI	Karel	Ligue JAL	US DES ECORCES	11
TOUMBOU	Irchadi Ben	District 4	MDA FOOT	0

TRESORERIE

Tél 04 72 76 01 04

tresorerie@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 3 juin 2019

Présents : Michel BLANCHARD et Franck BALANDRAS

RELEVES DE COMPTE N°4 SAISON 2018/2019

Les relevés de compte n°4 ont été envoyés à tous les Trésoriers de Club le lundi 15 avril 2019 et étaient à régler au plus tard le jeudi 2 mai 2019. Un délai supplémentaire a été accordé jusqu'au **mercredi 29 mai 2019**. Sans régularisation de votre part vos équipes ne pourront pas s'engager pour la saison 2019/2020.

Clubs Libres

- 525631 MIONS A.L
- 545631 OLYMPIQUE VIENNOIS
- 549983 ST JEAN VILLEURBANNE AS
- 590353 A.S.LYONNAISE REP.DEMOCR. CONGO



COMMISSION DES REGLEMENTS

Tél 04 72 76 01 09

reglement@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 3 juin 2019

Composition de la Commission :

Membres du Comité Directeur : INZIRILLO Joseph (Président) – BLANCHARD Michel - MORCILLO Christophe.

Membres représentants des clubs : PIEGAY Gérard - MARZOUKI Mahmoud – TOLAZZI André MONTERO Antoine – BALANDRAUD Jean-Luc – BORNE Sandrine – VASSIER Georges

Membres présents à la réunion : INZIRILLO Joseph -- MONTERO Antoine – TOLAZZI André -- BLANCHARD Michel – PIEGAY Gérard – VASSIER Georges – MORCILLO Christophe – BORNE Sandrine --

LA CR COMMUNIQUE AUX CLUBS ET AUX COMMISSIONS

RAPPELS : Si vous choisissez de transformer vos réserves en réclamation (confirmation de vos réserves) par courriel, vous êtes priés de respecter la procédure décrite ci-dessous.

Les confirmations des réserves d'avant-match, les réclamations d'après-match et les évocations sont à envoyer à l'adresse électronique (courriel) du DLR et uniquement à l'adresse suivante : district@lyon-rhone.fff.fr

Si vous avez des précisions à apporter ou des demandes de renseignements sur les Règlements Sportifs, adressez vos courriels à l'adresse suivante (aucun renseignement ne sera donné les week-ends ou jour des rencontres et encore moins par téléphone) : reglement@lyon-rhone.fff.fr

INFORMATION AUX CLUBS

La CR rappelle que l'article 147 des RG de la FFF prescrit qu'une rencontre ne peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement. **Cette homologation est de droit le trentième jour à minuit, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date.** Par exception, une rencontre de coupe peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement. **La FMI propose plusieurs possibilités de réserves qui ne correspondent pas forcément au règlement du DLR. La fonction « autre » propose un texte libre à saisir manuellement.** Il est rappelé que les réserves inscrites dans la FMI sont des réserves fédérales et que certaines réserves ne sont pas totalement adaptées au District de Lyon et du Rhône de Football. Pour les réserves du District non pré-remplies dans la FMI, les Clubs doivent utiliser la mention « Réserve autre sur équipe recevante » ou « Réserve autre sur équipe visiteuse » et établir la réserve eux-mêmes.

A compter de la saison 2018/2019, toutes réserves FMI ne correspondant pas à un grief visé par un article du DLR seront systématiquement rejetées

MODIFICATION SAISON 2018 – 2019

Modification Article 10 Alinéa B-3

Article 10 alinéa B-3 des Règlements Sportifs du DLR : Les joueurs d'une équipe supérieure, ayant participé à la dernière rencontre précédente de championnat, ne pourront si celle-ci ne joue pas, le même week-end de compétition (le week-end s'entendant du vendredi au dimanche soir*) compléter les équipes inférieures. Les rencontres de Coupes (de Groupement - du District - de Ligue - de France) ne sont pas comptabilisées pour l'application de cet Article (AG du 28 juin 2002). * *rajouter l'annotation « ou au lundi soir si celui-ci est férié »*

Football diversifié

ARTICLE 8 B - EQUIPES INFÉRIEURES : Dans tous les cas, les joueurs d'une équipe supérieure ayant participé à la dernière rencontre précédente de championnat ne pourront si celle-ci ne joue pas compléter les équipes inférieures



PV 437 DU JEUDI 6 JUIN 2019

➡ RECEPTION - RECLAMATIONS D'AVANT MATCH

Affaire N° 201 : O. St Genis Laval 3 – Hauts Lyonnais 1 – U15 – D 3 – poule D

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Qualification joueurs - Rencontre du 26/05/2019

Réserve confirmée par le club de Hauts Lyonnais par courriel.

Affaire N° 202 : J St O. Givors 1 – Tassin demi Lune 2 – U17 – D4 – poule C

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 15/05/2019

Réserve confirmée par le club de J. St O. Givors par courriel.

Affaire N° 203 : Neuville s/s 2 – O. Sathonay – U 15 – D 4 – Poule E

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 25/05/2019

Réserve confirmée par le club de l'O. Sathonay par courriel.

Affaire N° 205 : FC Franc Lyonnais 1 – FC Bord de Saône 3 – seniors – D 3 – Poule C

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 26/05/2019

Réserve confirmée par le club de Franc Lyonnais par courriel

Affaire N° 207 : Odenas Charentay Sla 3 – FC Pontcharra St Loup 3 – coupe des vigneron Beaujolais

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 30/05/2019

Réserve confirmée par le club de Pontcharra St Loup par courriel

➡ RECEPTION - RECLAMATIONS D'APRES MATCH

Affaire N° 204 : FC Vaulx en Velin 2 – MDA Foot 2 – coupe du Rhône senior

Motif : Joueurs en équipe supérieure – qualification joueurs - Rencontre du 30/05/2019

Réserve confirmée par le club de MDA Foot 1 par courriel.

La CR du DLR demande au club du FC Vaulx de bien vouloir lui faire part de ces remarques au plus tard pour le lundi 03/06/2019

➡ EVOCATION

Affaire N° 206 : E. S. St Priest 5 – USM Pierre Bénite 5 – coupe du Rhône vétérans

Motif : Joueur susceptible d'être suspendu – Rencontre du 29/05/2019

Evocation du club de USM Pierre Bénite

Le club de l'USM Pierre Bénite porte évocation sur la participation du joueur Bekheda Samir licence n° 256862667 du club de l'entente St Priest, susceptible d'être suspendu 2 match ferme + 1 automatique avec date d'effet le 11/02/2019.

➡ DECISIONS

Affaire N° 196 : Sud Azergues Foot 1 – Futsal Vaulx 2 – Futsal – D 1 – Poule O

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 19/05/2019

Réserve confirmée par le club de Sud Azergues Foot 1 par courriel.

Sans remarque de la part du **Club de Futsal Vaulx** et après vérification du calendrier de l'équipe 1 de ce club, le joueur BEN SASSI Moulay Medhi, licence n°2546293020, a participé à la rencontre du 11/05/2019.

Ce joueur est en infraction avec l'article 8B des Règlements du Football diversifié, Championnat Départemental du Futsal du DLR. **En conséquence, la CR donne match perdu (Opt) au club de Futsal Vaulx 2 sur le score de 2-0 et amende ce club de 62 euros + 51 euros de remboursement au club de Sud Azergues Foot sans reporter le gain du match à l'équipe de Sud Azergues.**

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football. (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée.



PV 437 DU JEUDI 6 JUIN 2019

Affaire N° 197 : Sud Azergues Foot 1 – Futsal Vaulx 2 – Futsal – D 1 – Poule O

Motif : Joueur susceptible d'être suspendu – Rencontre du 19/05/2019

Evocation du club de Sud Azergues Foot

Le club de Sud Azergues Foot porte évocation sur la participation du joueur MAIZA Samy licence n° 2588644374 du club de Futsal Vaulx, susceptible d'être suspendu 1 match ferme suite à 3 avertissements avec date d'effet le 13/05/2019.

La CR demande au club de Futsal Vaulx de bien vouloir lui indiquer la façon dont la sanction a été purgée, le plus tôt possible et avant le 03/06/2019.

Sans réponse du club de Futsal Vaulx 2 et après vérification du calendrier de l'équipe 2 du Futsal Vaulx, le joueur MAIZA Samy n° de licence 2588644374 n'avait pas pu purger sa suspension et ne pouvait participer à la rencontre.

En conséquence, la CR donne match perdu par pénalité (-1pt) au club de Futsal Vaulx 2 et amende le club de Futsal Vaulx de 72 euros pour avoir fait participer 1 joueur suspendu + 51 euros de remboursement au club de Sud Azergues Foot. Reporte le gain du match à l'équipe de Sud Azergues Foot (3pts) sur le score de 2 à 0. La CR suspend le joueur MAIZA Samy d'un match ferme à compter du 11/06/2019.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football. (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée.

Affaire N° 204 : Vaulx en Velin FC 2 – MDA FOOT 2 – Coupe de Lyon et du Rhône

Motif : Réserve d'après match – Rencontre du 30/05/2019

Après vérification des feuilles de match de l'équipe 1 du Club Vaulx en Velin FC, le joueur COLLET Kevin, licence n° 2528725764 a participé à la rencontre du 25/05/2019 de national 3 contre le club de Chamelières FC.

Ce joueur est en infraction avec l'article 10B3 des RS du DLR.

En conséquence, la CR donne match perdu à Vaulx en Velin FC, amende ce club de 62 € + 51 € de remboursement au Club de MDA Foot et reporte le gain du match à MDA Foot.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football. (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée.

Affaire N° 206 : Entente Saint-Priest – Pierre Bénité – Coupe de Lyon et du Rhône

Motif : Joueur suspendu – Rencontre du 29/05/2019

Après vérification des feuilles de match de l'équipe Vétérans de l'Entente de Saint-Priest, poule G, le joueur BEKHEDDA Samir, licence n°2568628667, suspendu 3 matchs fermes suite à un carton rouge, a purgé ses suspensions lors de matchs :

15/02/2019 : Décines UGA – Entente Saint-Priest

15/03/2019 : ASUL – Entente Saint-Priest

22/03/2019 : Entente Saint-Priest – Irigny

Ce joueur était qualifié pour participer à la rencontre suscitée.

En conséquence, la CR confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football. (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée.

Le Président
Joseph INZIRILLO

Le Secrétaire
Sandrine Borne



PV 437 DU JEUDI 6 JUIN 2019

COMMISSION D'APPEL

Tél 04 72 76 01 16
appel@lyon-rhone.fff.fr

➔ INFORMATIONS

ABSENCES A AUDITION : Un nombre de plus en plus important de dirigeants, joueurs ou corps arbitral convoqués en audition sont absents. Les justificatifs de ces absences sont soit non fournis soit peu crédibles.

Pour tout absent à audition et qui n'aura pas fourni des attestations d'indisponibilité, soit de l'employeur, soit médicales, le club se verra amendé de la somme prévue, soit 60 €.

APRES AUDITIONS : Dans un souci d'information, la Commission d'Appel pourra, suivant les cas, dans la rubrique « Décisions » du P.V. du District ou de Footclubs, informer les clubs de ses décisions.

Ces décisions ne seront pas susceptibles d'appel tant que les délibérés ne seront pas parus sous forme de notification par voie de P.V. du District ou sur Footclubs.

Pour des raisons administratives, les demandes d'appel effectuées par mail doivent être envoyées à l'adresse du District du Rhône (district@lyon-rhone.fff.fr).

➔ AFFAIRE DISCIPLINAIRE - CONVOCATION

Appel du 29 Mai 2019

DOSSIER N° AD 21

APPEL DU CLUB F.C. LYON FOOTBALL ET DU COMITÉ DIRECTEUR DU DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

DATE DE PUBLICATION : 30 Mai 2019 - P.V. N° 436

DATE DU MATCH : 07/05/2019 - MATCH N° : 21402735

CATÉGORIE : VÉTÉRANS - COUPE LYON et RHÔNE

CLUBS : F.C. LYON FOOTBALL 5 (505605) / U.S. MAJOLAINE MEYZIEU 5 (504303)

MOTIF : Contestation de la décision de 1^{ère} instance - Match perdu

La Commission d'Appel Disciplinaire convoque :

Le Mercredi 05 Juin 2019 à 18H00 au siège du District de Lyon et du Rhône

M. l'Arbitre Officiel de la rencontre : Naceur BOUGUIL

M. l'Arbitre Assistant : Ali FILAL (F.c. Lyon Football)

M. l'Arbitre Assistant : Kamel LEGOUAD (U.s. Majolaine Meyzieu)

Munis de leurs licences ou pièces d'identité

POUR LE CLUB F.C. LYON FOOTBALL

M. le Président : Patrice REA ou son représentant

M. le Dirigeant : Bulent ERGIN

M. l'Eduteur : Gregory PELLICER

M. le Joueur N° 5 : Lionel RUDELLE (capitaine)

Munis de leurs licences ou pièces d'identité

POUR LE CLUB U.S. MAJOLAINE MEYZIEU

M. le Président : Christophe CALAIS ou son représentant

M. le Joueur N° 5 : Azeddine ISSAOUNE (capitaine)

M. le Joueur N° 11 : Azar HOUADEC

Munis de leurs licences ou pièces d'identité

Un membre de la Commission de Discipline



PV 437 DU JEUDI 6 JUIN 2019

Nous vous précisons que la présente convocation vous est adressée en conformité des prescriptions du Règlement Disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F. notamment de l'article 3.4.2.

En application des dispositions de l'article 3.2.1 dudit Règlement Disciplinaire, vous avez l'obligation d'en informer les licenciés convoqués (ou les personnes investies de l'autorité parentale si l'intéressé est mineur).

Il vous est loisible d'être présent à cette audition, muni de votre licence F.F.F., accompagné éventuellement du conseil de votre choix. A défaut, vous pouvez vous faire représenter par la personne de votre choix, dûment mandatée, ou produire vos observations écrites.

En cas d'indisponibilité, nous vous remercions de bien vouloir prévenir, dans les meilleurs délais, le secrétariat de la Commission d'Appel (appel-rhone@lyon-rhone.fff.fr).

Pour toute personne convoquée et absente à l'audition, il devra être produit un justificatif officiel avant sanction financière (60€).

Nous vous informons également que :

Vous disposez de la faculté de citer les personnes dont vous souhaiteriez la convocation et ce, au plus tard 48 heures avant l'audition, étant entendu que le Président de la Commission se réserve le droit de refuser les demandes qui lui paraîtraient abusives.

Vous avez la possibilité, sur demande, de consulter l'ensemble du dossier au siège du District de Lyon et du Rhône.

Les éventuelles sanctions prononcées seront consultables pour les Clubs, sur Footclubs, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon compte F.F.F. » (code d'activation communiqué par courriel ou sur le volet détachable de leur licence).

En vertu de l'article 3.4.1 et 3.4.4 du Règlement Disciplinaire, l'appel formulé au nom du Comité Directeur du District de Lyon et du Rhône donne compétence à la Commission d'Appel Disciplinaire pour, le cas échéant, aggraver les sanctions infligées et/ou retenir la responsabilité disciplinaire de votre Club et de ses licenciés impliqués, même si ceux-ci n'ont pas été sanctionnés en première instance.

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article 3.4.6 du Règlement Disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F., seront imputés au club appelant dont la responsabilité est reconnue, même partiellement :

Le remboursement des frais entraînés par la convocation des personnes, officielles ou non, dont l'audition est jugée utile.

Les frais inhérents à la procédure d'appel.

**Le Vice-Président
C. NOVENT**

**Le Secrétaire
D. HAMON**

AFFAIRE DISCIPLINAIRE - CONVOCATION

Appel du 29 Mai 2019

DOSSIER N° AD 22

APPEL DU CLUB A.S. DE MONTCHAT LYON ET DU COMITÉ DIRECTEUR DU DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

DATE DE PUBLICATION : 23 Mai 2019 - P.V. N° 435

DATE DU MATCH : 12/05/2019 - MATCH N° : 20462257

CATÉGORIE : U15 - D1 - POULE UNIQUE

CLUBS : U. F. BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 1 (551384) / A.S. DE MONTCHAT LYON 1 (523483)

MOTIF : Contestation de la décision de 1^{ère} instance - Sanction sur un joueur

La Commission d'Appel Disciplinaire convoque :

Le Lundi 17 Juin 2019 à 19H45 au siège du District de Lyon et du Rhône

M. l'Arbitre Officiel de la rencontre : Alexandre SCOTTO DI SUOCCIO

M. l'Arbitre Assistant : Jean-Luc THOMAS (U. F. Belleville St Jean D'ardieres)

M. l'Arbitre Assistant : Stéphane MICHAUD (A.s. De Montchat Lyon)

Munis de leurs licences ou pièces d'identité



PV 437 DU JEUDI 6 JUIN 2019

POUR LE CLUB U. F. BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES

M. le Président : Guy RAVE ou son représentant

M. le Dirigeant : Yamain MALDJI (délégué)

M. le Dirigeant : Sylvain REILLE

M. l'Éducateur : Remy DORME

Munis de leurs licences ou pièces d'identité

POUR LE CLUB A.S. DE MONTCHAT LYON

M. le Président : Henri KESISIAN ou son représentant

M. le Dirigeant : Vincent SURIOUS GERMAIN

M. le Dirigeant : Habib SISBANE

M. l'Éducateur : Amine MEDDOUN

M. le Joueur N° 11 : Samy MEDDOUN - mineur accompagné de son représentant légal ou d'une personne dûment habilitée

Munis de leurs licences ou pièces d'identité

Un membre de la Commission de Discipline

Nous vous précisons que la présente convocation vous est adressée en conformité des prescriptions du Règlement Disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F. notamment de l'article 3.4.2.

En application des dispositions de l'article 3.2.1 dudit Règlement Disciplinaire, vous avez l'obligation d'en informer les licenciés convoqués (ou les personnes investies de l'autorité parentale si l'intéressé est mineur).

Il vous est loisible d'être présent à cette audition, muni de votre licence F.F.F., accompagné éventuellement du conseil de votre choix. A défaut, vous pouvez vous faire représenter par la personne de votre choix, dûment mandatée, ou produire vos observations écrites.

En cas d'indisponibilité, nous vous remercions de bien vouloir prévenir, dans les meilleurs délais, le secrétariat de la Commission d'Appel (appel-rhone@lyon-rhone.fff.fr).

Pour toute personne convoquée et absente à l'audition, il devra être produit un justificatif officiel avant sanction financière (60€).

Nous vous informons également que :

Vous disposez de la faculté de citer les personnes dont vous souhaiteriez la convocation et ce, au plus tard 48 heures avant l'audition, étant entendu que le Président de la Commission se réserve le droit de refuser les demandes qui lui paraîtraient abusives.

Vous avez la possibilité, sur demande, de consulter l'ensemble du dossier au siège du District de Lyon et du Rhône.

Les éventuelles sanctions prononcées seront consultables pour les Clubs, sur Footclubs, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon compte F.F.F. » (code d'activation communiqué par courriel ou sur le volet détachable de leur licence).

En vertu de l'article 3.4.1 et 3.4.4 du Règlement Disciplinaire, l'appel formulé au nom du Comité Directeur du District de Lyon et du Rhône donne compétence à la Commission d'Appel Disciplinaire pour, le cas échéant, aggraver les sanctions infligées et/ou retenir la responsabilité disciplinaire de votre Club et de ses licenciés impliqués, même si ceux-ci n'ont pas été sanctionnés en première instance.

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article 3.4.6 du Règlement Disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F., seront imputés au club appelant dont la responsabilité est reconnue, même partiellement :

Le remboursement des frais entraînés par la convocation des personnes, officielles ou non, dont l'audition est jugée utile.

Les frais inhérents à la procédure d'appel.

**Le Vice-Président
C. NOVENT**

**Le Secrétaire
D. HAMON**



PV 437 DU JEUDI 6 JUIN 2019

➡ AFFAIRE DISCIPLINAIRE - NOTIFICATION

Réunion du 03 Juin 2019

Présents :

M. Christian NOVENT - Vice-Président
M. Didier HAMON - Secrétaire
M. Gilles PORTEJOIE, M. Serge GOURDAIN - Comité Directeur
M. Guillaume LIONNET, M. Christian BIGEARD - Membres

DOSSIER N° AD 18

APPEL DU CLUB ST. AMPLEPUSIEN ET DU COMITÉ DIRECTEUR DU DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

DATE DE PUBLICATION : 9 Mai 2019 - P.V. N° 433

DATE DU MATCH : 06/04/2019 - MATCH N° : 20461446

CATÉGORIE : U17 - D2 - POULE B

CLUBS : EV.S. GENAS AZIEU 1 (523341) / ST. AMPLEPUSIEN 1 (517784)

MOTIF : Contestation de la décision de 1^{ère} instance - Sanction sur un joueur

Voir notification dans Footclubs

➡ AFFAIRE REGLEMENTAIRE - CONVOCATION

Appel du 05 Juin 2019

DOSSIER N° AR 14

APPEL DU CLUB F.C. VAULX EN VELIN CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DES RÈGLEMENTS

DATE DU MATCH : 30/05/2019 - MATCH N° : 21416506

CATÉGORIE : SÉNIORS - COUPE LYON et RHÔNE

CLUBS : F.C. VAULX EN VELIN 3 (504723) / MONTS D'OR AZERGUES FOOT 2 (552556)

MOTIF : Contestation de la décision de 1^{ère} instance - Joueur suspendu

La Commission d'Appel Réglementaire convoque :

Le Mercredi 05 Juin 2019 à 18H30 au siège du District de Lyon et du Rhône

POUR LE CLUB F.C. VAULX EN VELIN

M. le Président : Mohammed FEKIR ou son représentant

Muni d'une licence ou pièce d'identité

POUR LE CLUB MONTS D'OR AZERGUES FOOT

M. le Président : Jocelyn FONTANEL ou son représentant

Munis de leurs licences ou pièces d'identité

Un membre de la Commission des Règlements

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône, des frais de dossier seront à la charge du ou des Clubs fautifs ou du District de Lyon et du Rhône si réformation complète d'une décision.

**Le Vice-Président
C. NOVENT**

**Le Secrétaire
D. HAMON**



PV 437 DU JEUDI 6 JUIN 2019

AFFAIRE DISCIPLINAIRE - NOTIFICATION

Réunion du 05 Juin 2019

Présents :

M. Arsène MEYER - Président
M. Christian NOVENT - Vice-Président
M. Didier HAMON - Secrétaire
M. Saïd INTIDAM - Comité Directeur
M. Ivan BLANC, M. Guillaume LIONNET - Membres

DOSSIER N° AD 21

APPEL DU CLUB F.C. LYON FOOTBALL ET DU COMITÉ DIRECTEUR DU DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

DATE DE PUBLICATION : 30 Mai 2019 - P.V. N° 436

DATE DU MATCH : 07/05/2019 - MATCH N° : 21402735

CATÉGORIE : VÉTÉRANS - COUPE LYON et RHÔNE

CLUBS : F.C. LYON FOOTBALL 5 (505605) / U.S. MAJOLAINE MEYZIEU 5 (504303)

MOTIF : Contestation de la décision de 1^{ère} instance - Match perdu

Voir notification dans Footclubs

AFFAIRE REGLEMENTAIRE - NOTIFICATION

Réunion du 05 Juin 2019

Présents :

M. Arsène MEYER - Président
M. Christian NOVENT - Vice-Président
M. Didier HAMON - Secrétaire
M. Saïd INTIDAM - Comité Directeur
M. Ivan BLANC, M. Guillaume LIONNET - Membres

DOSSIER N° AR 14

APPEL DU CLUB F.C. VAULX EN VELIN CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DES RÈGLEMENTS

DATE DU MATCH : 30/05/2019 - MATCH N° : 21416506

CATÉGORIE : SÉNIORS - COUPE LYON et RHÔNE

CLUBS : F.C. VAULX EN VELIN 3 (504723) / MONTS D'OR AZERGUES FOOT 2 (552556)

MOTIF : Contestation de la décision de 1^{ère} instance - Joueur suspendu

Après avoir entendu :

POUR LE CLUB F.C. VAULX EN VELIN

M. le Président : Mohammed FEKIR, représenté par M. Farid BERKANI - Carte de Séjour N° 21RMBLOYK
M. le Dirigeant : Mohamed CHERITI - Licence N° 2548622587

POUR LE CLUB MONTS D'OR AZERGUES FOOT

M. le Président : Jocelyn FONTANEL - Excusé

Après rappel des faits et de la procédure,

AUDITION :

CONSIDÉRANT que la réserve formulée par le Club de MONTS D'OR AZERGUES FOOT est recevable tant sur la forme que sur le fond,

CONSIDÉRANT qu'il convient de prendre cette réserve comme une réserve d'après match,



PV 437 DU JEUDI 6 JUIN 2019

CONSIDERANT qu'il n'est pas contesté par le Club du F.C. VAULX EN VELIN, que le joueur COLLET Kévin, licence N° 2528725764, a bien participé à la dernière rencontre de championnat National 3, le 25/05/2019 contre le Club de CHAMALIERES FC,

CONSIDERANT que la rencontre de Coupe de Lyon et du Rhône séniors, opposant les équipes de F.C. VAULX EN VELIN et MONTS D'OR AZERGUES FOOT, s'est déroulée le 30/05/2019,

CONSIDERANT que l'article 10 B3 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône s'applique également aux rencontres de Coupe de Lyon et du Rhône,

CONSIDERANT que le club du F.C. VAULX EN VELIN se trouvait alors en infraction au regard de l'article 10 B3 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône,

PAR CES MOTIFS, la Commission d'Appel Réglementaire confirme la décision de la Commission de 1^{ère} instance pour dire :

Match perdu au club F.C. VAULX EN VELIN et reporte le gain du match à MONTS D'OR AZERGUES FOOT

Amende le Club du F.C. VAULX EN VELIN de la somme 62 € (soixante-deux) pour avoir fait participer un joueur en infraction + 51 € (cinquante et un) pour remboursement au Club de MONTS D'OR AZERGUES FOOT,

Impute au club F.C. VAULX EN VELIN la somme de 70 € (soixante-dix euros) pour frais de gestion.

S'agissant d'une rencontre de Coupe de Lyon et du Rhône, la Commission d'Appel Réglementaire a jugé en dernier ressort comme le prévoit le règlement de la coupe indiqué dans l'annuaire du District de Lyon et du Rhône.

Toutefois, vous avez la possibilité d'une évocation au Comité Directeur du District de Lyon et du Rhône de Football

Le Président
A. MEYER

Le Secrétaire
D. HAMON

Copies : Commission des Règlements
Commission Sportive et des Compétitions
Trésorier du District de Lyon et du Rhône

AFFAIRE DISCIPLINAIRE - NOTIFICATION

Réunion du 03 Juin 2019

Présents :

M. Christian NOVENT - Vice-Président

M. Didier HAMON - Secrétaire

M. Gilles PORTEJOIE, M. Serge GOURDAIN - Comité Directeur

M. Ivan BLANC, M. Guillaume LIONNET, M. Christian BIGEARD - Membres

DOSSIER N° AD 19

APPEL DU COMITÉ DIRECTEUR DU DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

DATE DE PUBLICATION : 16 Mai 2019 - P.V. N° 434

DATE DU MATCH : 14/04/2019 - MATCH N° : 20457379

CATÉGORIE : SÉNIORS - D3 - POULE A

CLUBS : A.S. DENICE 1 (518950) / O. DE VAULX EN VELIN 1 (528353)

MOTIF : Contestation de la décision de 1^{ère} instance - Sanction sur des joueurs

Voir notification dans Footclubs



COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 13

arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 3 juin 2019

Présents :

Président : Laurent CHABAUD

Membres: Amadeu DO REGO, Gérard GRANJON, Guillaume CIMIER, Sami CHAOUCH, Corentin BREURE, Karim BOUGATEF, Michel GREGEOIS, Christophe BOULON, Olivier LANDY et Thierry BOLZE.

CTDA : Jean Claude LEFRANC

Excusés : **Membres :** Jean Luc COMACLE, Bilal LAIMENE, Nicolas TRAN, Mohamed AROUS, Moussa TALL, Roger ANDRE et Lucien CHARBONNEL.

RECEPTION DES COURRIERS ET COURRIELS

Courriers des arbitres et observateurs :

BENAOUDA Cehim : Courrier transmis à M. CHABAUD et M. LEFRANC

CHALA Nassim : Courrier transmis à M. CHABAUD et au Secrétariat du district

GAILLETON Jérôme : Courrier transmis à la Commission PSEM. Remerciements.

HADJRI Youssef : Rapport transmis à M. CHAOUCH

KHRIJI Yacine : Dossier transmis à M. CHAOUCH

THEVENIN Jérôme: Rapport transmis à M. CHAOUCH

VIAN Jérôme : Certificat médical pris en compte

Courriers des clubs et autres :

U.S. MILLERY VOURLES : Courrier transmis à M. CHABAUD et M. CHAOUCH

TRESORERIE

Mesdames, mesdemoiselles, messieurs les arbitres,

La saison arrivant à son terme, nous devons clôturer tous les dossiers de trésorerie avant début juillet 2018. Merci de bien vouloir nous adresser vos derniers rapports ainsi que les reçus correspondants avant cette date.

Tout dossier qui arriverait après cette date ne sera pas traité et remboursé.

Merci de votre compréhension. Salutations sportives.

Le trésorier CDA

INFORMATIONS UNAF LYON ET RHONE

Pour rester informés sur nos manifestations, ayez toujours le réflexe www.lesiffletdugone.com

Articles à lire en ce moment sur notre site web www.lesiffletdugone.com:

Adhésion UNAF 2019/2020

Lois du jeu, nouveautés 2019/2020

Newsletter #8

Journée de l'Amitié - SR UNAF AURA - St Martin La Sauveté (42) - 15 juin 2019

Nous avons reporté au **Samedi 8 juin la date limite des inscriptions** pour cette journée ... alors s'il vous plait, dépêchez-vous !

C'est une journée de détente régionale placée comme d'habitude, sous le signe de l'Amitié et de la bonne humeur. Elle est organisée cette année par l'Amicale de la Loire dans la commune de St Martin La Sauveté (près de St Germain Laval). **Il n'y aura pas de tournoi de football** prévu cette année !



PV 437 DU JEUDI 6 JUIN 2019

Un programme très convivial :

A partir de 10h30, accueil à la salle des fêtes ERA – pétanque

12h: Apéritif puis repas tiré du sac

14h: Assemblée Générale de la Section Régionale UNAF Auvergne Rhône-Alpes

14h: Départ des visites locales pour les accompagnant(e)s et balades à pied.

16h: Concours de pétanque inter-amicales (1 équipe par amicale) - Challenge de l'Amitié

19h: Remise des récompenses puis apéritif

20h: Repas dansant en toute simplicité : salade, crudités - poulet basquaise, riz - Fromage, tarte - boissons en pichet - café

Tarif de la journée: SEULEMENT 15 € par personne !!

Il n'y a pas de déplacement en commun de prévu, sauf si vous vous regroupez entre participants, par véhicule. Des gîtes sont prévus pour ceux qui souhaitent dormir sur place après la soirée.

Indique-nous dès maintenant ta participation à la journée grâce au formulaire d'inscription (lien ci-dessous). Nous te demandons de procéder ensuite au paiement correspondant soit par Carte Bancaire via notre site web sécurisé avec notre partenaire Crédit Mutuel, soit par chèque bancaire envoyé à l'adresse postale du District de Lyon et du Rhône.

Pour toutes questions complémentaires, n'hésites pas à contacter: Jean-Luc COMACLE au 0607363030.

Tombola UNAF-EVIAN 2019

J'adresse mes sincères remerciements à tous les arbitres ainsi qu'à nos membres bienfaiteurs qui ont vendu des carnets de tombola afin de soutenir l'organisation du congrès UNAF qui s'est tenu durant ce week-end de l'Ascension. Un grand MERCI d'avoir été une grande majorité à vous sentir concerné par cette organisation même si vous n'avez pu être présent sur place. L'Amicale de Lyon et du Rhône a pu ainsi contribuer à elle seule, pour près d'1/4 du budget tombola de toute la région Auvergne Rhône Alpes sur ... 11 Amicales !

Le tirage au sort a été réalisé jeudi soir et vous pourrez consulter la liste des gagnants en allant voir le site web à l'adresse suivante :

<http://www.unaf-evian2019.fr/wp-content/uploads/2019/06/Liste-lots-tombola-AURA.pdf>

Adhésion UNAF 2019-2020 :

Toujours pas d'augmentation de cotisation pour la prochaine saison, c'est la preuve que votre Amicale sait gérer correctement son budget de fonctionnement malgré toutes les activités qu'elle organise pour les arbitres !

Pour adhérer ou renouveler ton engagement à l'UNAF, nous t'invitons à régler ta cotisation pour la nouvelle saison qui s'annonce.

Cette cotisation c'est le prix à payer pour ne pas être seul dans sa fonction d'arbitre et pour être aidé à faire face aux difficultés de la vie arbitrale : **46 € pour un adulte, 33€ pour un jeune.**

Tu peux régler ta cotisation, au choix soit par chèque bancaire soit par carte bancaire en ligne sur notre site web. Tu trouveras également sur notre site web l'accès au formulaire électronique ou au formulaire papier. Un reçu de paiement te sera délivré sur simple demande.



COMMISSION SPORTIVE ET DES COMPETITIONS

Tél 04 72 76 01 05
sportive@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 3 juin 2019

Président : Bernard COURRIER. **Membres** : Alain BARBIER, Gilbert BENOIT, Gilbert BOUTEYRE, Jean-Michel GAY, Maurice MOURROZ, Jean-Claude QUIOT, René TOREND, Jean-Michel JASTRZAB, Lakhdar TOUATI.

Absents excusés : Jean-Michel JASTRZAB.

Contacts téléphoniques : Bernard COURRIER 06 78 73 69 47

➡ MESSAGE TRES IMPORTANT A L' ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

Attention, désormais seules les demandes de modifications de match effectuées par FOOTCLUBS sont prises en compte.

Zone rouge : A compter du Lundi 03 Juin 2019 à 16 h, nous entrons dans la zone rouge pour les rencontres des 07, 08 et 09 Juin 2019. Vous ne pouvez faire aucun changement d'heure et de date de rencontre.

Zone orange : Nous entrons dans la zone orange, à compter du Lundi 03 Juin 2019 à 16 h jusqu'au Lundi 10 Juin 2019 à 16 h pour toutes les rencontres prévues les 14,15 et 16 Juin 2019. Vous pouvez modifier la date et l'heure à condition d'avoir l'accord de votre adversaire.

Zone verte : Vous êtes en zone verte pour les rencontres prévues, à partir du 21,22 et 23 Juin 2019.

➡ COUPE DE FRANCE 2019/2020

Les engagements en Coupe de France édition 2019/2020 sont ouverts... La date limite des engagements pour cette compétition est fixée au 15 JUIN 2019. Les clubs disputant les championnats nationaux et régionaux SENIORS sont automatiquement inscrits. **Les clubs départementaux doivent valider leur engagement via FOOTCLUBS avant le 15 Juin 2019.**

➡ CONSTITUTION DES CALENDRIERS 2019/2020

La réunion de constitution du calendrier de la saison prochaine est prévue **le samedi 8 Juin 2019 à 9h00 au siège du District**. Tous les clubs sont invités à participer à cette réunion. Vous pouvez faire acte de candidature auprès de la commission sportive (sportive@lyon-rhone.fff.fr)

➡ INFORMATION TRES IMPORTANTE

LES CLUBS QUI SOUHAITENT CONSERVER LEUR PLACE EN U15-D1 OU U17-D1, ALORS QUE LEUR EQUIPE MONTE EN LIGUE, DOIVENT LE SIGNALER PAR MAIL à NOTRE COMMISSION AVANT LE DIMANCHE 16 JUIN 2019 à MINUIT. LA CONSERVATION DE LA PLACE EN D1 N'EST PAS AUTOMATIQUE !

Fin saison 2018-2019 - Montées / Descentes en U17 et U15

Application des réformes des championnats Jeunes de ligue et du DLR

U17 D1 : En fin de saison 2018-2019, les équipes descendant du championnat U17 R2 de LIGUE rejoindront la catégorie U17 D1 de notre championnat. Les 2 premiers des U17 D1 accéderont au championnat U18 R2 de ligue. Les clubs qui accéderont en U18 R2 de LIGUE pourront conserver leur équipe en U17 D1, ce afin de continuer le travail de formation par catégorie d'âge (cf articles 4.13 et 5.04 des règlements sportifs du DLR). Donc, **la place des 2 équipes qui monteront ne deviendra pas vacante**. Ainsi, si nous avons plus de 2 équipes rétrogradées sportivement de U17 R2 de ligue vers le DLR, non seulement les équipes classées deuxièmes de U17 D2 ne pourront pas accéder à la catégorie supérieure, mais de plus nous appliquerons le principe de cascade qui **entraînera la descente du huitième voire même du septième** de U17 D1 (cf article 4.00 des règlements sportifs du DLR).

Les quatre derniers de la poule U17 D1 descendront en U17 D2 (sauf application de l'Article 4.00).

Cette poule ne pourra pas dépasser le nombre de 12 équipes sauf circonstances exceptionnelles.



PV 437 DU JEUDI 6 JUIN 2019

U15 D1 : En fin de saison 2018-2019, les équipes descendant du championnat U15 R2 de LIGUE rejoindront la catégorie U15 D1 de notre championnat. Les 2 premiers de U15 D1 accéderont simultanément aux championnats U16 R2 et U15 R2 de Ligue. Les clubs qui accéderont en U16 R2 de LIGUE pourront conserver leur équipe en U15 D1, ce afin de continuer le travail de formation par catégorie d'âge (cf articles 4.17 et 5.04 des règlements sportifs du DLR). Donc, **la place des 2 équipes qui monteront ne deviendra pas vacante**. De plus, par application des nouveaux règlements de ligue des championnats de jeunes, dès la saison prochaine, un même club ne pourra pas avoir 2 équipes en championnat U15 de ligue (même à des niveaux différents). Les équipes de l' OL 2, FCL 2 et AS ST-PRIEST 2 seront donc **rétrogradées en U15 D1 quel que soit leur classement** en fin de championnat. Ainsi, si nous avons plus d'une équipe rétrogradée sportivement de U15 R2 de ligue vers le DLR, non seulement les équipes classées deuxièmes de U15 D2 ne pourront pas accéder à la catégorie supérieure, mais de plus nous appliquerons le principe de cascade qui **entraînera la descente du huitième voire même du septième de U15 D1** (cf article 4.00 des règlements sportifs du DLR). Les quatre derniers de la poule U15 D1 descendront en U15 D2 (sauf application de l'Article 4.00). Cette poule ne pourra pas dépasser le nombre de 12 équipes sauf circonstances exceptionnelles.

Pour toute question ou information, vous pouvez joindre :

Arsène MEYER (07 87 72 96 17 - mail : president-delegue@lyon-rhone.fff.fr)

Bernard COURRIER (06 78 73 69 47 - mail : sportive@lyon-rhone.fff.fr)

DERNIERES DIVISIONS JEUNES - RAPPEL

Le règlement ci-après sera appliqué uniquement aux derniers niveaux de championnat pour les championnats qui se déroulent en 2 phases, en particulier :

- en fin de 1^{ère} phase de championnat des dernières divisions (U20 D3, U17 D4, U15 D4) pour former les poules de la 2^{ème} phase de championnat,
- en fin de 2^{ème} phase de championnat de ces mêmes divisions.

Pour ces catégories, il se substitue aux règles de classement décrites au niveau de l'article 4.00 et au paragraphe 5 de l'article 9 des règlements sportifs.

Classements :

- **A - En cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes dans une même poule**, le classement s'effectue comme suit :

- 1- Par le classement aux points de la ou des rencontres jouées entre elles par les équipes concernées.
- 2- En cas de nouvelle égalité, prise en compte du goal-average (différence de buts) sur les rencontres « aller – retour » jouées entre les équipes restées à égalité après classement (ceci uniquement si la phase de championnat était en « aller – retour »).
- 3- Dans le cas où les équipes ne pourraient être départagées, le classement s'effectue en tenant compte du goal-average général sur la phase du championnat concerné.
- 4- Si ce dernier critère ne permet pas d'obtenir un classement, celui-ci est obtenu en tenant compte de la meilleure attaque.
- 5- Dans tous les cas, si tous ces critères ne sont pas déterminants, les équipes concernées sont classées suite à un tirage au sort effectué par la commission sportive.

- **B - Classement d'équipes de même rang dans des poules différentes :**

- 1- Lorsqu'il s'agit de déterminer le classement d'équipes de même rang dans des poules différentes (dans un niveau à plusieurs poules), le classement s'effectue à partir du quotient obtenu en divisant le nombre de points par le nombre de matchs retenus pour le classement de l'équipe sur la phase du championnat concerné. (Cette règle prend en compte tant que faire se peut les risques de déséquilibres entre les poules dus aux forfaits qui sont assez fréquents au niveau des dernières divisions).
- 2- Dans le cas où les équipes ne peuvent être départagées par ce critère, le classement s'effectue au goal-average général sur la phase du championnat concerné.
- 3- Si ce dernier critère ne permet pas d'obtenir un classement, celui-ci est obtenu en tenant compte de la meilleure attaque.
- 4- Dans tous les cas, si tous ces critères ne sont pas déterminants, les équipes concernées sont classées par application des lettres tirées au sort lors de l'assemblée générale d'automne.

CALENDRIER DES MATCHS DE BARRAGES JEUNES

Les dates des matches de barrages pour les catégories jeunes sont fixées au :



PV 437 DU JEUDI 6 JUIN 2019

U20	
Samedi 15 juin à 15h30	
AL MIONS 1	AS BUERS 1
FC MENIVAL 1	OL VAULX 1

U17	
Dimanche 16 juin à 10h00	
LOIRE 1	TASSIN 2
ENT FONTAINE-SATHO	FC MENIVAL 1
VILL ASA 1	FC SEVENNE 1
ES ST-PRIEST 1	ENT PAYS TARARIENS 1
STE FOY LYON 2	SCBTP 1
VILLEFONTAINE 1	CHEMINOTS VAISE 1
US DES MONTS 1	ASVEL 2

U15		
1er tour - Samedi 15 juin à 15h30		
PONTCHARRA 2	O BELLEROCHÉ 1	1
DOMTAC 4	CO ST-FONS 1	2
CS REYRIEUX 1	O SATHONAY 1	3
MEGINAND 2	O RILLIEUX 1	4
FC DEUX FONTAINES 1	ES GLEIZE 1	5
ENT HTE BREVENNE 2	TASSIN 2	6
CHASSIEU-DEC 2	ST-MARTIN EN HAUT 1	7
LY DUCHÈRE 3	CHAPONNAY-MAR 2	8
ASUL 2	MDA 2	9
ENT DENICE-LIMAS 1	FEYZIN 1	10
VAUGNERAY 1	AS MONTCHAT 4	11
USEL FOOT 2	FC MENIVAL 1	12

U15	
2ème tour - Samedi 22 juin à 15h30	
Gagnant match 11	Gagnant match 3
Gagnant match 5	Gagnant match 12
Gagnant match 7	Gagnant match 2
Gagnant match 9	Gagnant match 10
Gagnant match 6	Gagnant match 8
Gagnant match 4	Gagnant match 1

FINALE D1 ET BARRAGE D'ACCESSION EN LAURAFoot

Le match de barrage Séniors D1 pour l'accès en Ligue de la 5ème équipe du DLR se déroulera le **Samedi 15 juin à St Pierre La Palud à 15h30** et opposera : LOSC / FC VENISSIEUX 2

La finale du Championnat Séniors D1 se déroulera le **Samedi 15 juin à St Pierre La Palud à 17h30** et opposera : VILLEFONTAINE / FEYZIN

RAPPEL PV 394 DU 5 JUILLET 2018

Suite à plusieurs décisions tardives, notamment la confirmation par la Ligue que notre District aura deux descentes en U19 et non une seule, le Comité Directeur en séance du 2 juillet a pris la décision de créer à titre tout à fait exceptionnel une poule de 14 en U20 D1. Cette décision permettra aux clubs qui étaient bloqués par le retard pris par notre District dans l'officialisation de cette descente supplémentaire de s'organiser pour la saison prochaine et ainsi de dynami-



PV 437 DU JEUDI 6 JUIN 2019

ser notre nouveau championnat U20. Le Comité Directeur rappelle que pour la saison prochaine notre District bénéficiera de 2 montées en Ligue contre une seule cette année.

À la fin de la saison 2018/2019, la poule U20 D1 sera ramenée à 12 clubs, et ce quel que soit le nombre de descendants de ligue.

FMI

Information publiée le 25/01/2019 sur le site Internet du District : Nous vous rappelons qu'en cas d'arrêté municipal interdisant l'accès à un terrain, le Club recevant doit avertir l'adversaire, l'arbitre, le délégué et l'observateur de la rencontre concernée par cet arrêté. Merci de le signaler aussi à la Commission de l'Arbitrage et à la Commission de Délégations.

QUE FAIRE AVEC LA FMI EN CAS D'ARRÊTÉ MUNICIPAL ?

Avec la mise en place de la Feuille de Match Informatisée, la saisie des reports de rencontre par les Clubs sur « FOOTCLUBS » n'est plus permise. Dans le cas où la rencontre est annulée en amont suite à un arrêté municipal, le Club Visiteur et les Officiels sont informés par le Club Recevant et ne se déplacent pas. Le Club Recevant adresse un mail d'information de ce report avec l'arrêté municipal à la Commission Sportive et des Compétitions (sportive@lyon-rhone.fff.fr) pour les matchs de championnats ou à la Commission des Coupes (coupe@lyon-rhone.fff.fr) pour les matchs de Coupes. Le Club Recevant n'a pas à intervenir sur la tablette ou sur « FOOTCLUBS », seul le District peut effectuer cette saisie (attention : de ce fait en l'absence de saisie par le Centre de gestion, le match n'apparaît pas comme reporté sur le site internet d'où l'absolue nécessité de prévenir l'Adversaire et les Officiels de la rencontre).

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

En cas de non fonctionnement de la FMI, une feuille de match papier doit être établie :

VETERANS, poule B : Match n° 20933660 du 17/05/19 : ASC Jons 5 / Usel Foot 5

Pratique FUTSAL U15, poule A : Match n° 21184462 du 18/05/19 : A. Futsal de Vaulx E 1 / Lyon Moulin A Vent 1

Les équipes recevantes des rencontres suivantes sont amendées de 20 Euros :

VETERANS, poule B : Match n° 20933654 du 10/05/19 : Muroise Foot 5 / Usel Foot 5

U17 D4, poule B Niveau 1 : Match n° 21221200 du 11/05/19 : FC De Limonest 2 / Entente Haute Azergues 1

U17 D4, poule E Niveau 1 : Match n° 21221290 du 11/05/19 : FC Lyon Gerland 1 / SC Bron Terrailon Perle 1

U15 D4, poule M Niveau 2 : Match n° 21218630 du 11/05/19 : Olympique Rillieux 2 / FC Franc Lyonnais 2

Pratique FUTSAL U15, poule A : Match n° 21184481 du 11/05/19 : FC Chavanoz 1 / Lyon Moulin A Vent 1

Pratique FUTSAL U18, poule A : Match n° 21184740 du 12/05/19 : AS Martel Caluire 2 / MDA Foot 1

FUTSAL D4, poule B : Match n° 21226897 du 13/05/19 : J. St. O. Givors 1 / FC Lentilly 2

1er rappel : Feuilles de matches à faire parvenir au District avant application de l'article 22.1 des règlements page 116 de l'annuaire : VETERANS, poule D : Match n° 20933911 du 03/05/19 : Lyon Duchere 5 / FC Menival 5

FORFAITS

- **U17 D4, poule F Niveau 2** : Match n° 21221304 du 16/03/19 : Pays De L'Arbresle 2 / FC Rhône-Sud 1
Forfait du FC Rhône-Sud

- **U20 D3, poule C Niveau 1** : Match n° 21221922 du 13/04/19 : US Vaulx En Velin 1 / Lyon Ouest SC 1
Forfait du Lyon Ouest SC

- **U20 D3, poule A Niveau 1** : Match n° 21221857 du 18/05/19 : AS Saint Martin En Haut 1 / O. Saint Genis Laval 2
Forfait de O. Saint Genis Laval

- **VETERANS, poule G** : Match n° 20934321 du 24/05/19 : Ent. Fcso 69 – Fc Andeo 5 / ES Saint Priest 5
Forfait de Ent. Fcso 69 – Fc Andeo / Forfait Général

- **VETERANS, poule E** : Match n° 20934060 du 24/05/19 : FC Franchevillois 5 / CS Lyon 8 5
Forfait du CS Lyon 8 5

- **VETERANS, poule F** : Match n° 20934192 du 24/05/19 : O. Saint Genis Laval 5 / FC Rhône-Sud 5
Forfait du FC Rhône-sud

- **VETERANS, poule G** : Match n° 20934320 du 24/05/19 : JS Irigny 5 / Anatolia 5
Forfait du JS Irigny

- **U15 D4, poule F Niveau 1** : Match n° 21218417 du 25/05/19 : El. S. Gleize 1 / Ent. Haut Beaujolais 1



PV 437 DU JEUDI 6 JUIN 2019

Forfait de Ent. Haut Beaujolais

- **U17 D4, poule E Niveau 1** : Match n° 21221293 du 25/05/19 : SC Bron Terrailon P. 1 / USM Pierre Bénite 1

Forfait de USM Pierre Bénite

- **U18 Féminines D1 à 8, poule A** : Match n° 21185684 du 25/05/19 : SLA Odenas Charentay 1 / FC Vénissieux 1

Forfait du FC Vénissieux

- **U15 D4, poule M Niveau 2** : Match n° 21218634 du 26/05/19 : Eveil De Lyon 2 / Olympique Rillieux 2

Forfait de Olympique Rillieux

- **U17, D4 poule A Niveau 1** : Match n° 21221172 du 26/05/19 : FC Chassieu Décines 2 / Am. Laiq. Mions 2

Forfait de Am. Laiq. Mions

- **FUTSAL, D4** : Match n° 21226904 du 26/05/19 : Futsal Club Jonage 2 / FC Lentilly 2

Forfait du FC Lentilly

- **SENIORS Féminines D1 à 8, poule B** : Match n° 21185126 du 26/05/19 : FC Reneins Vauxonne 1 / FC Lyon Football 2

Forfait du FC Lyon Football / Forfait Général

➡ DERNIERE DIVISION SENIORS D5

En Séniors : En fin de saison 2018-2019, 18 équipes descendront de D4 vers D5. Nous aurons donc 18 montées de D5 vers la D4. Etant donné que nous avons 6 poules en D5, sont candidats à la montée : Les 3 premiers de chaque poule. Dans le cas où nous avons plus de descentes que de montées en ligue, nous appliquerons le règlement actuel en empêchant un des troisièmes d'accéder au niveau supérieur (ceci par application des lettres tirées au sort puisque le fair-play n'est pas applicable à la D5).

Tirage au sort des lettres pour les divisions où le fair-play n'intervient pas dans les montées et descentes.

L'ordre est le suivant : G, M, C, K, E, H, F, O, I, D, Q, A, S, J, L, B, N, R, P

➡ HOMOLOGATION TOURNOI

528363 AS VILLEFONTAINE – U8 U9 le 9/06/19

526565 DOMTAC FC – U10 U11 le 15/06/19 U12 U13 le 16/06/19

581381 FC COLOMBIER SATOLAS – U12 U13 le 31/08/19 1^{er}/09/19

526195 AS GREZIEU LA VARENNE – U11 le 22/06/19 U13 le 23/06/19

552543 ACS MAYOTTE DU RHONE – SENIORS le 29/06/19

552157 FC DU PAYS DE L'ARBRESLE – U11 U13 le 15/06/19

546317 FC CHAPONNAY MARENNES – U14 U15 le 8 et 9/06/19

504801 FC BULLY – U11 U13 le 14/06/19

517431 US FORMANS – U11 le 15/06/19

504228 FC FONTAINES – U10 U11 le 8/06/19

563791 HAUT LYONNAIS – U15 le 15/06/19

530052 FC ST CYR AU MONT D'OR – SENIORS le 22/06/19

553777 USVJ – U10 U11F U12 U13 U12 U13F le 22 et 23/06/19

COMMISSION FEMININE

Tél 04 72 76 01 10

feminine@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 3 juin 2019

Présents : Mme CHAUVOT. Mr CATHELAND. **Excusées** : Mmes PUECH, PLATROZ, DI RIENZO, VERGUET, GILBERTAS.

➡ COUPE DE LYON ET DU RHONE (VIAL)

Finale le 09/06/2019 à 14h30 au stade René Rollet à Champagne au Mont d'Or.

Chaponnay-Marennes 1 contre FC Bords de Saône 1



➡ AG DE FIN DE SAISON

Elle aura lieu le **vendredi 28 juin au district à 19h au District**. La présence de tous les clubs est souhaitée.

A cette occasion, les fanions seront remis à tous les 1^{er} de chaque poule Seniors / U18F / U15F, ces clubs sont priés d'être représentés impérativement merci.

Ordre du jour : bilan 2018/2019 et informations sur la saison 2019-2020

Moment de convivialité : Buffet dinatoire avec diffusion d'un quart finale de la coupe de monde (peut-être France USA). **Merci de confirmer votre présence par mail avant le vendredi 21 juin (maximum 3 personnes par club).**

COMMISSION FUTSAL

Tél 04 72 76 01 07

futsal@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 3 juin 2019

Président et membre du Comité Directeur : M. Roland BROUAT **Membres** : Mme Roselyne ROS, Melle Annie ROS, M. Jacques ROS, M. Alexandre SIMONETTI, M. Lionel POIRIER, M. Bernard LACHAPPELLE.

➡ MESSAGE IMPORTANT A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

Zone rouge : à compter du lundi 03 Juin 2019 à 16 H nous entrons dans la zone rouge pour les rencontres des 07, 08 et 09 Juin 2019. Vous ne pouvez faire aucun changement d'heure et de date de rencontre, sauf accord explicite de la commission.

ATTENTION : toutes demandes de modifications en zone rouge seront refusées par la commission si justificatif de non disponibilité de la salle non fournie par la mairie.

Zone orange : nous entrons dans la zone orange à compter du lundi 03 Juin 2019 à 16 H pour toutes les rencontres prévues les 14, 15 et 16 Juin 2019. Vous pouvez modifier la date et l'heure à condition d'avoir l'accord de votre adversaire

➡ COURRIERS RECUS

MUROISE FOOT : lu et noté

VENISSIEUX FC : la rencontre contre MONTCHAT se jouera le Samedi 08 Juin à 18H00

➡ COUPES DE L'AVENIR DE LYON ET DU RHONE

Les finales ont eu lieu Samedi 01 Juin à FAREINS et ont connu un vrai succès. Le club organisateur a su mettre en place une logistique efficace avec de magnifiques installations.

Les dirigeants ont été très accueillants et à la disposition de la commission FUTSAL. L'organisation a été remarquable. Remerciements particuliers au délégué officiel, aux arbitres et aux quatre équipes qui ont évolué dans un bel état d'esprit.

Finale Coupe de l'Avenir : SUD AZERGUES / ALF 3 à 3 (victoire de SUD AZERGUES aux tirs au but)

Finale Coupe de LYON et du Rhône : TEAM BEL AIR / SUD AZERGUES (victoire de SUD AZERGUES)

La commission remercie particulièrement Michel BLANCHARD et François LOPEZ, respectivement trésorier et secrétaire général du District.

➡ PRATIQUE FUTSAL JEUNES

Je reviens vers vous concernant la **Fête du Futsal du 8 juin**.

Celle-ci se déroulera à l'**Urban Soccer de Lyon-Parilly**, 52 Rue Jean Zay à St Priest.

- Les équipes U7, U9 et U11 sont convoquées à 8h45. Début des rencontres à 9h30 et fin prévue à 12h00
- Les équipes U13, U15 et U18 sont convoquées à 12h45. Début des rencontres à 13h30 et fin prévue à 17h00



PV 437 DU JEUDI 6 JUIN 2019

L'organisation des rencontres n'est pas encore finalisée et vous sera transmise à votre arrivée. Chaque équipe fera 6 matchs de 10 ou 12 minutes selon la catégorie selon les règles du Foot5 (Voir en PJ).

Les maîtres mots lors de cette journée seront PLAISIR et CONVIVIALITE, je compte sur vous !

A cette occasion, nous pourrions faire un retour sur la saison écoulée et échanger sur la saison prochaine

A très bientôt ...

CLUB	U7	U9	U11	U13	U15	U18
LIMONEST						2
MARTEL		2	1	2		2
FSCA	1	1		1	1	2
FSMO	2	2	1	2	1	1
MDA		1	1	1		1
VILLEURBANNE				1		1
VENISSIEUX	1	1	1	1	1	1
LYON 6						1
MAV	2	2	0	2	1	
CHAVANOZ	?	?	?	?	?	
PLVPB		2	3	2	2	
GRENAY				1		
	6	11	7	13	6	11

Veillez à bien respecter les horaires et de bien remplir les feuilles de matches comme il a été rappelé lors de notre dernière réunion .

FEUILLES DE MATCHES MANQUANTES :

- . U18 Poule A : FC LIMONEST – LYON6 (journée 6) joué le 30 Mars amendé 170 €EUROS
- . U18 Poule A : MARTEL CALUIRE 2 – MDA (journée 9) joué le 12 Mai (pas de résultat)
- . U 15 Poule A : MUROISE – FUTSAL DE VAULX (journée 4) joué le 08 Avril (pas de résultat)
- . U15 Poule A : FUTSAL DE VAULX – MOULIN A VENT (journée 3) joué le 18 Mai (pas de résultat)
- . U15 Poule A : MUROISE – MOULIN A VENT (journée 7) joué le 14 Avril (forfait ?)
- . U15 Poule A : CHAVANOZ - MOULIN A VENT (journée 9) joué le 11 Mai (pas de résultat)
- . U15 Poule B : VENISSIEUX – MDA (journée 7) joué le 13 Avril)
- . U15 Poule B : VENISSIEUX – FUTSAL MONT D'OR (journée 8) joué le 27 Avril
- . U15 Poule B : VENISSIEUX – CIVRIEUX (journée 4) joué le 02 Mars – amendé 170 €EUROS
- . U15 Poule B : PLVPB – MDA (journée 9) joué le 19 Mai

PLATEAU U13 : VAULX EN VELIN WEEK-END DU 23-24 MARS
VAULX EN VELIN WEEK-END DU 04-05 MAI

PLATEAUX U11 : VAULX EN VELIN : WEEK-END DU 9-10 FEVRIER
CHAVANOZ : WEEK-END DU 9-10 FEVRIER
VAULX EN VELIN : WEEK END DU 2-3 MARS
VAULX EN VELIN : WEEK END DU 27-28 AVRIL
CIVRIEUX : WEEK-END DU 27-28 AVRIL
CONDRIEU : WEEK-END DU 27-28 AVRIL

PLATEAUX U9 : CHAVANOZ - WEEK-END DU 26-27 JANVIER
MOULIN A VENT : WEEK-END DU 23-24 MARS
FUTSAL MONT D'OR : WEEK-END DU 04-05 MAI
CHAVANOZ : WEEK-END DU 04-05 MAI
CONDRIEU : WEEK-END DU 04-05 MAI

Merci de faire parvenir rapidement les feuilles de matches manquantes et saisir les résultats et veiller à bien remplir les feuilles de matches sous peine d'amende. Nous vous rappelons qu'il est impératif de nous communiquer rapidement une date pour les rencontres reportées. Suivi de la pratique : Bernard LACHAPELLE 06.63.18.50.77
Pour toute information complémentaire contacter Jérôme HERNANDEZ Commission Technique 06.84.99.97.82 ou Bernard LACHAPELLE Commission Futsal.



COMMISSION FOOT LOISIRS

Tél 04 72 76 01 05
loisir@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 4 juin 2019

Président : Mr Christian Bourlioux

Membres de la commission : Mrs Gabriel Sauzet, René Jacquet, Patrick Durbiano, Denis Eeses, Simon Lesniohski, Patrick Morel, Olivier Robert, Gérard Mei

Prochaine réunion : ATTENTION prochaine réunion **Mercredi 12/06/2019**

COUPE : La finale JASSANS - CHASSIEU/DECINES se déroulera à : DENICE, Stade municipal Champ de la Croix - Jeudi 13 juin à 20h30

Foot à 11 : Clubs suspendus : Les clubs suivants, sont dès ce jour, suspendus de toute compétition en foot loisir (en attente de régularisation comptable à la Ligue) et de ce fait ne pourrons pas participer à la journée finale à 11 et à 8

Motif : défaut de paiement à la ligue de football (LAuRA FOOT) et de ce fait ne pourrons pas participer à la journée finale à 11

- FC ST POTHIN n° 849801 / - AS SPORT PLAYER n° 863932 / - AS LYON IMAGINE ORG RECHERCHE INNO (LIORIS)
Le club MED FC est rétabli dans ses droits.

Journée finale : La journée finale foot à 11 se déroulera au CLOS LAYAT (FC LYON) 260 Route de VIENNE 69008 LYON
SAMEDI 15 JUIN 2019 de 9h à 18h

Sont convoqués 20 équipes : Irigny, St Simon, Cétiat, Lyon fc2, Feyzin, Eveil Lyon 2, Med fc, Ocb1, Colombier-Satolas, USEL, Roule Mulatière 3, Asul 2, Far/Croix-Rousse, Sporting-Gones, Franchevillois, Francheville-United, Chasse, Lyon 8ème, Lyon Métropole 1, Monchat 2,

CLASSEMENT FINAL FOOT à 11 de la saison 2018/2019 :

Poule A

1	Irigny
2	St-simon
3	Simandres
4	Jules guede
5	Aiglon
6	Spring-boys
nc	Les malinieres
nc	Limonest 1

Poule B

1	Cotière luenaz 1
2	Roule mulatiere 4
3	Fc lyon 2
4	Aqueducs/beunant
5	Cetiat
6	St priest es
nc	Limonest 2
nc	Tassin 2
nc	All star soccer

Poule C

1	Feyzin
2	Azzurri
3	Eveil lyon 2
4	Dip
5	Lambretta loisirs
6	Colombière
7	La victoire
8	Med fc
nc	Asvel united 2

Poule D

1	Mda chasselay
2	Chazay
3	Dardilly
4	Limas
5	Meginand 1
6	Talonnade
7	Ocb 2
nc	Miserieux/trevoux

Poule E

1	Tassin 1
2	Duqueine ch
3	Meginand 2
4	Ecully 1
5	Cotière luenaz 2
6	Lyon fc 2
7	Vit april
8	Ocb 1
nc	Acav sport

Poule F

1	Colombier/sato
2	Usel
3	Pusignan
4	Ail manissieux 1
5	Cerberes
6	Lyon fc 1
7	Cfi
8	Atheltico st priest
9	Juve st pierre
nc	Usvj 1



PV 437 DU JEUDI 6 JUIN 2019

Poule G

- 1 Asul 2
- 2 Roule mulatiere 3
- 3 Boige et vignal
- 4 Asvel united 1
- 5 Les rymskiades
- 6 Assurance lyonnaise
- 7 Roule mulatiere 5
- nc Air inter
- Nc Eveil de lyon 1

Poule H

- 1 Scbtp
- 2 Sporting gones
- 3 Far croix rousse
- 4 Monchat 2
- 5 Efc 69
- 6 Racing lyon 2
- 7 St pothin
- 8 Official lyon
- 9 O2 sport loisir
- 10 Licra
- 11 Organismes sociaux
- 12 St cyr mont d'or
- nc Hapoel
- nc Scbd

Poule I

- 1 Franchevillois
- 2 Grezieu/varenne
- 3 Francheville uni
- 4 Sud ouest 69
- 5 Vaugneray/brindas
- 6 Brignais
- 7 Craponne
- 8 Lyon ouest 1
- nc Roule mulatiere 1

Poule J

- 1 Lyon 8ème
- 2 Chasse
- 3 Rillieux
- 4 Europa
- 5 Ail manissieux 2
- nc Lyon métropole 2
- nc Maccabi
- nc Monchat 1

Poule K

- 1 Lyon métropole 1
- 2 Jassans frans
- 3 Asul 1
- 4 Ol tv
- 5 Sevenne
- 6 Sud lyonnais 2013
- 7 Costauds
- nc Chassieu/décines

CLASSEMENT FINAL FOOT à 8 de la saison 2018/2019 :

Poule V

- 1 Roule mulatière 2
- 2 Rhone- sud
- 3 Buers
- 4 Bron grand lyon 2
- nc Pompier lyon
- nc Vaulx us
- nc Lyon ouest 3
- nc Ascj portugais st p

Poule W

- 1 Colombier/saugnieux
- 2 Chaponnay
- 3 Caluire 2
- 4 Sevenne
- 5 Simandres
- 6 Vernaison
- 7 Charly 2
- nc Chasse
- nc Corbas 2

Poule X

- 1 Lyon ouest 2
- 2 Cheminot vaise 1
- 3 Asul 4
- 4 Hall eclectic
- 5 St romain echalas
- 6 Bron grand lyon 1
- nc Champagne
- nc Lyon 8 ème
- nc Sport player

Poule Y

- 1 E2ce
- 2 Bellecour 1
- 3 Pierre bénite
- 4 Lyon ouest 4
- 5 Racing lyon 1
- nc Asul 3
- nc Lioris
- nc Med fc
- nc Usvj 3

Poule Z

- 1 Bellecour 2
- 2 Formans st didier
- 3 As soso
- 4 Trollsport
- 5 Ldc 97
- 6 Charly 1
- nc Belligny
- nc Caluire 1
- nc Couzon



PV 437 DU JEUDI 6 JUIN 2019

GRUPEMENT BEAUJOLAIS

Tél 04 74 68 67 83

beaujolais@lyon-rhone.fff.fr

Tél. présidente : 06 78 61 00 66

Permanence le jeudi de 19 h à 20 h 30

Maison des Associations Sportives 535, avenue Saint Exupéry, 69400 Villefranche sur Saône

INFORMATION IMPRTANTE A TOUS LES CLUBS

Suite à l'installation du Groupement Beaujolais à la Maison des Associations Sportives

Veuillez noter la nouvelle adresse postale

Cette adresse devra être libellée comme suit :

MAISON DES ASSOCIATIONS SPORTIVES
GRUPEMENT BEAUJOLAIS DE FOOTBALL
535, avenue Saint Exupéry
69400 Villefranche sur Saône

IMPORTANT : tout courrier devra être expédié **IMPERATIVEMENT** à cette adresse car il n'y aura plus de boîtes à lettres impasse Revin.

Tout dépôt de courrier est à mettre dans la boîte à lettres MAISON DES ASSOCIATIONS qui se trouve sur l'avenue St Exupéry (près de l'entrée du parking).

Il n'y a pas eu de réunion le 30 mai

COMMISSION U7

Christian PERROT tél. 06 73 97 85 99

Saison terminée.

COMMISSION U9

Zinedine BENSLIMANE tél. 06 27 11 30 60

Le point sur les feuilles de festifoot sera effectué ce jeudi 6 juin.

COMMISSION U11

Gilbert SEVE tél. 04 26 74 49 81 – 06 22 82 74 09

Le point sur les derniers plateaux sera fait ce jeudi 6 juin.

COMMISSION U13

Guy PISTOL (responsable championnat et coupe Festival) tél. 06 32 88 07 18

Coupe du Beaujolais : responsable Ahmed FEZZA tél. 06 50 16 23 05

CHAMPIONNAT :

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES :

Journée du 4 mai :

Poule G : Pontcharra St Loup 3 – O. Belleroche 2

Journée du 11 mai :

Poule E : FC Pontcharra St Loup 2 – FC Villefranche 5F

Journée du 18 mai :

Poule B : Sud Azergues Foot 1 – Entente Haute Azergues 1



PV 437 DU JEUDI 6 JUIN 2019

Poule C : DomTac FC 4 – Amplepuis 3

Poule F : Sud Azergues Foot 3 – Gleizé 2

Journée du 25 mai :

Poule A :

Beaujolais Football 1 – Chazay FC 1

FC Villefranche 4 – Amplepuis 2

Poule B : MDA 3 – Sud Azergues Foot 1

Poule C : RC Béligny 1 – DomTac FC 4

Poule D : Beaujolais Football 2 – FC Reneins Vauxonne 1

Poule E :

FC Villefranche 5F – FC Reneins Vauxonne 2

Belleville St Jean d'Ardières 4 – Beaujolais Football 3

Poule F : Entente Haute Azergues 2 – Sud Azergues Foot 3

Poule H : Belleville St Jean d'Ardières 5 – FC Pontcharra St Loup 4F

 **COMMISSION COUPES A 11**

Christian ROBERT tél. 06 87 18 51 07 et Didier COMBIER tél. 06 33 65 15 22

COUPE DU BEAUJOLAIS U15 :

FINALE LE 15 JUIN A 14 H 30 A LAMURE : PONTCHARRA ST LOUP 1 – FCVB 2

COUPE DU BEAUJOLAIS U17 :

FINALE LE 15 JUIN A 17 HEURES A LAMURE : ENT. MT BROUILLY VAUXONNE 1 – AMPLEPUIS 1

COUPE DES VIGNERONS :

DEMI-FINALES :

BEAUJOLAIS FOOTBALL 3 – VALSONNE : 4 - 0

ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 3 – PONTCHARRA ST LOUP 3 : **C.R.**

COUPE J. MAGAT :

RENCONTRES DEMI-FINALES : résultats

ST JEAN SPORT – USF TARARE 1 : 2 - 0

AMPLEPUIS 2 – FC RENEINS VAUXONNE 1 : 0 - 1

Finale : ST JEAN SPORT – FC RENEINS VAUXONNE 1

PROGRAMME DES FINALES A LAMURE :

_Samedi 15 juin: 14 h 30 finale de coupe du Beaujolais U15 : PONTCHARRA ST LOUP 1 – FCVB 2

Samedi 15 juin : 17 heures :

Finale de coupe du Beaujolais U17 : ENTENTE MONT BROUILLY VAUXONNE – AMPLEPUIS 1

Dimanche 16 juin : 10 heures : finale de coupe du Beaujolais U13 : sont convoquées à 9 heures les équipes suivantes : FCVB 3 ; GLEIZE 1 ; ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER ; SUD AZERGUES FOOT 1

14 heures : finale coupe des Vignerons ; 17 heures : finale coupe J. Magat.

Précision concernant les finales : pour chaque finale de coupe (U15 – U17 – Coupe des Vignerons et coupe J. Magat) une **FMI DEVRA ETRE FAITE**.

C'est au club « recevant » (le premier nommé dans le match) de gérer la FMI.

Il faut donc que ce club apporte sa tablette et utilise ses codes d'accès comme si le match se jouait chez lui.



GROUPEMENT BREVENNE

Tél 04 78 45 57 56

brevenne@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 4 Juin 2019

Présents : Hadi Laribi, Denis Contamin, Farid Ben Farah

Excusés : Marc Bayet, David Florès, François Potier, Christophe Laval

Les permanences du Groupement Brévenne se déroulent le mardi de 18h30 à 19h30 à :

Maison des Associations - Groupement Brévenne

1 rue Louis Martel – 2^e étage - 69630 CHAPONOST

tel : 04-78-45-57-56 / mails : brevenne@lyon-rhone.fff.fr et brevenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr

➡ PRESIDENCE

Marc BAYET

Le club de BIGARREAUX accueille l'Assemblée Générale du Groupement Brévenne le samedi 7 Septembre à 9h00 : elle se tiendra dans la salle des Fêtes de Montrottier.

➡ COMMISSION U9

Denis CONTAMIN

Feuilles de bilan ou d'effectifs manquants

Merci de transmettre les documents manquants par mail ou par courrier de toute urgence.

Plateaux du 4 mai 2019 : 10eme journée

GRIGNY : manque feuilles d'effectifs de vos équipes 1 et 2 sur le plateau 1 de l'US des MONTS

➡ COMMISSION U11

Christophe LAVAL, François POTIER et Farid BEN FARAH

Feuilles de matchs manquantes

Journée du 18 Mai 2019

Plateau P301 à Givors

Journée du 25 Mai 2019

Plateau P404 à Haute Brévenne (St Laurent de Chamousset)

Plateau Pratique limitrophe 19-22-09 au CASCOL

Plateau Pratique limitrophe 19-22-17 à Haute Brévenne (Haute Rivoire)

➡ COMMISSION COUPES U11

Marc BAYET

C'est au club « recevant » de gérer la FMI : celui-ci doit donc apporter sa tablette et utiliser ses propres codes d'accès comme si le match se jouait chez lui.

Finale U15 le 15 Juin à 14h00 à Sainte Foy-lès-Lyon : FCSO69 1 – HAUTS LYONNAIS 1

Finale U17 le 15 Juin à 16h00 à Sainte Foy-lès-Lyon : STE FOY LYON 1 – MEGINAND 1

Finale Monts du Lyonnais le 16 Juin à 14h00 à Vourles : CHAPONOST 3 – VAL LYONNAIS 3

Finale Ballandras le 16 Juin à 17h00 à Vourles : ST PIERRE PALUD 1 – GREZIEU MARCHÉ 1



PV 437 DU JEUDI 6 JUIN 2019

GROUPEMENT SAONE METROPOLE

Tél 04 78 98 04 55

saonemetropole@lyon-rhone.fff.fr

Présents : ALBEROLA Jean Jacques, MARTINEZ Jean, NOYERIE Patrick, POINT Jean Philippe, POULARD Gabriel

SECRETARIAT

L'assemblée générale du Groupement se déroulera le vendredi 6 septembre 2019 à 19H30 (le lieu vous sera communiqué ultérieurement).

FRANC LYONNAIS : Invitation au cinquantenaire du club. Remerciements

NEUVILLE : Invitation à son tournoi international U15. Remerciements

COMMISSION DES COUPES

Finales des coupes au CS NEUVILLE le dimanche 16 juin 2019

A 10H00 : Finale U15

FC CROIX ROUSSE 1 – FC VAULX 3

A 14H00 : Finale U17

TASSIN 1 – ST CYR 1

A 16H30: Finale seniors

NEUVILLE 2 – FONTAINES 1

COMMISSION U13

Feuilles de matchs non parvenues pour la journée du 4 mai 2019

Poule J : US VAULX 4 – LIMONEST 4 (fem)

Feuilles de matchs non parvenues pour la journée du 11 mai 2019

Poule D : FC VAULX 4 – CALUIRE 2

Poule J : LIMONEST 4 (fem) – ECULLY3

Poule K : CALUIRE 3 – FC VAULX 5 (fem)

Feuilles de matchs non parvenues pour la journée du 18 mai 2019

Poule A : FC VAULX 1 – US VAULX 1

Poule C : FC CROIX ROUSSE 3 – OL.SATHONAY 2

Poule D : CALUIRE 2 – LYON DUCHERE 4

ST CYR 2 – FC VAULX 4

Poule E : OL.SATHONAY 3 – CHAMPAGNE 1

Poule G : FRANC LYONNAIS 2 – LOSC 3

LIMONEST 3 – LYON DUCHERE 3

Poule I : FC CROIX ROUSSE 4 – NEUVILLE 3

Coupe ANAYA

Finale le 15 juin 2019 sur les installations de POINT DU JOUR, rendez-vous des équipes à 8H15.

Composition des poules :

Poule A : LYON DUCHERE 2 – TASSIN 2 – CHEMINOTS DE VAISE 1 – OL.SATHONAY 1

Poule B : ST CYR 2 – DARDILLY 1 – US FORMANS 1 – OL.VAULX 1

Ordre des rencontres :

9H00 terrain 1: LYON DUCHERE 2 – TASSIN 2

9H00 terrain 2: CHEMINOTS DE VAISE 1 – OL.SATHONAY 1

9H15 terrain 1: ST CYR 2 – DARDILLY 1

9H15 terrain 2: US FORMANS 1 – OL.VAULX 1

10H00 terrain 1: LYON DUCHERE 2 – CHEMINOTS DE VAISE 1



PV 437 DU JEUDI 6 JUIN 2019

10H00	terrain 2: TASSIN 2 – OL.SATHONAY 1
10H15	terrain 1: ST CYR 2 – US FORMANS 1
10H15	terrain 2: DARDILLY 1 – OL.VAULX 1
11H00	terrain 1: LYON DUCHERE 2 – OL.SATHONAY 1
11H00	terrain 2: TASSIN 2 – CHEMINOTS DE VAISE 1
11H15	terrain 1: ST CYR 2 – OL.VAULX 1
11H15	terrain 2: DARDILLY 1 – US FORMANS 1

1^{ère} phase (matin)

Durée des rencontres: 1 fois 12 minutes

Jonglage: en alternance avec les matchs sur un terrain annexe

Classement : Nb de points, goal average particulier, jonglage, goal average général

Qualification: les 1^{er} et 2^{ème} de chaque poule participent à la poule finale coupe ANAYA, les 3^{ème} et 4^{ème} participent à la poule finale coupe GROUPEMENT.

2^{ème} phase (apm)

Constitution: 2 poules de 4 (poule A pour la coupe ANAYA et poule B pour la coupe GROUPEMENT)

Durée des rencontres: 1 fois 12 minutes

Classement : Nb de points, goal average particulier, jonglage, goal average général

Coupe LARGE

Finale le 15 juin 2019 sur les installations de POINT DU JOUR, rendez-vous des équipes à 8H45.

Composition des poules :

Poule A : LOSC 2 - LYON CROIX ROUSSE 3 – EVEIL DE LYON 1 – REYRIEUX 2

Poule B : FC VAULX 3 – BORDS DE SAONE 2 – POINT DU JOUR 1 – LYON CROIX ROUSSE 4

Ordre des rencontres :

9H30	terrain 1: LOSC 2 – LYON CROIX ROUSSE 3
9H30	terrain 2: EVEIL DE LYON 1 – REYRIEUX 2
9H45	terrain 1: FC VAULX 3 – BORDS DE SAONE 2
9H45	terrain 2: POINT DU JOUR 1 – LYON CROIX ROUSSE 4
10H30	terrain 1: LOSC 2 – EVEIL DE LYON 1
10H30	terrain 2: LYON CROIX ROUSSE 3 – REYRIEUX 2
10H45	terrain 1: FC VAULX 3 – POINT DU JOUR 1
10H45	terrain 2: BORDS DE SAONE 2 – LYON CROIX ROUSSE 4
11H30	terrain 1: LOSC 2 – REYRIEUX 2
11H30	terrain 2: LYON CROIX ROUSSE 3 – EVEIL DE LYON 1
11H45	terrain 1: FC VAULX 3 – LYON CROIX ROUSSE 4
11H45	terrain 2: BORDS DE SAONE 2 – POINT DU JOUR 1

1^{ère} phase (matin)

Durée des rencontres: 1 fois 12 minutes

Jonglage: en alternance avec les matchs sur un terrain annexe

Classement : Nb de points, goal average particulier, jonglage, goal average général

Qualification: les 1^{er} et 2^{ème} de chaque poule participent à la poule finale coupe LARGE, les 3^{ème} et 4^{ème} participent à la poule finale coupe GROUPEMENT.

2^{ème} phase (apm)

Constitution: 2 poules de 4 (poule A pour la coupe LARGE et poule B pour la coupe GROUPEMENT)

Durée des rencontres: 1 fois 12 minutes

Classement : Nb de points, goal average particulier, jonglage, goal average général

Nota: Toutes ces rencontres seront arbitrées par des officiels. Seul l'éducateur responsable sera au bord du terrain, les parents et accompagnateurs seront derrière la main courante. Aucun dérapage verbal et encore moins physique ne sera toléré. Toute infraction sera transmise à la commission de discipline du DLR.



Tournoi du Groupement Saône Métropole

Il aura lieu dimanche 15 septembre 2019, sur toute la journée. Il est organisé conjointement avec le club du FC BORDS DE SAONE sur les installations de PARCIEUX (3 terrains à 11 dont 1 synthétique). Ce tournoi est basé sur 8 poules de 4 équipes. Chaque club peut présenter 2 équipes au maximum. Le montant de l'inscription est de 25 euros par équipe sachant que la totalité des engagements est reversée dans la dotation. Tous les matches seront dirigés par des arbitres officiels (une participation de l'ordre de 25 euros pour une équipe, ou 40 euros pour deux équipes vous sera demandée le jour du tournoi). Date limite d'inscription le 29 juillet 2019

Déroulement : A l'issue de la première phase les équipes, en fonction de leur classement, seront à nouveau réparties en 8 poules de 4 (poules des 1^{er}, poules des 2^{ème} etc...). Chaque équipe terminera sur un match de classement.

Soit 7 matchs par équipes. La coupe René MOLLARD sera attribuée au vainqueur du match 1^{er} A contre 1^{er} B

Le perdant recevra la coupe Christian LARIVIERE

Jonglage : Toutes les équipes participeront, au cours de la matinée, à une séance de jonglage qui permettra de les départager en cas d'égalité.

Durée des rencontres : 1 fois 12 minutes - Temps de jeu égal à 84mn - Temps d'attente maxi entre 2 matchs : 50mn

Dotation : Toutes les équipes recevront une coupe + 11 dotations

COMMISSION U11

Championnat

Feuilles de plateaux non parvenues pour la journée du 4 mai 2019

Poule D : Plateau A102 organisé par FC VAULX 4

Poule G : Plateau G102 organisé par LYON DUCHERE 5

Feuilles de plateaux non parvenues pour la journée du 11 mai 2019

Poule A : Plateau A203 organisé par FC VAULX 1

Poule D : Plateau D204 organisé par RIVE DROITE 1

Poule E : Plateau E202 organisé par FC VAULX 5

Poule E : Plateau E203 organisé par OL.VAULX 2

Poule F : Plateau F201 organisé par CHAMPAGNE

Poule F : Plateau F203 organisé par FC VAULX 6

Feuilles de plateaux non parvenues pour la journée du 18 mai 2019

Plateau 406 organisé par FONTAINES

Plateau 411 organisé par FC VAULX

Feuilles de plateaux « pratique limitrophe » non parvenues pour la journée du 18 mai 2019

Plateau PL-19-21-12 organisé par US FORMANS

Feuilles de plateaux non parvenues pour la journée du 25 mai 2019

Plateau 501 organisé par CALUIRE

Plateau 503 organisé par FC CROIX ROUSSE

Plateau 504 organisé par CHEMINOTS DE VAISE

Plateau 505 organisé par TASSIN

Plateau 506 organisé par FC VAULX

Plateau 514 organisé par CFF1968

Feuilles de plateaux « pratique limitrophe » non parvenues pour la journée du 25 mai 2019

Plateau PL 19-22-27 organisé par LIMONEST



GROUPEMENT LYON METROPOLE

Tél 04 78 84 18 48

lyonmetropole@lyon-rhone.fff.fr

➡ SECRETARIAT

Mme Christine BLANCHARD /Jean-François BLANCHARD.

Les finales de Coupes U 13-U15-U17 et SENIOR du samedi 15 juin de 9H30 – 18H se dérouleront au Stade SEVERINE à l'ASUL. Remerciements au club de l'ASUL.

Félicitation au club de l'AS BRON GRAND LYON qui fête ses 100 ANS. Bon anniversaire.

La prochaine saison, l'assemblée Générale du GLM sera accueillie par le club du CDFC le samedi 7 Septembre.

➡ COMMISSION COUPE L.GUICHARD

Mr ANASTASI Patrick 06 66 61 67 52 glmu20u11@gmail.com

Résultats 1/2 finale du 2 JUIN : FC GERLAND 1 – VENISSIEUX FC 3 2-5
AS CONFLUENCE - AS BELLECOUR 2 2-3

Finale le samedi 15 juin à 16H30 à l'ASUL terrain en herbe.

AS BELLECOUR 2 – VENISSIEUX FC 3

L'équipe de AS BELLECOUR 2 étant désignée comme équipe recevante, elle devra préparer et apporter le jour de la rencontre la FMI (tablette).

➡ COMMISSION COUPE U17

Mr ANASTASI Patrick 06 66 61 67 52 glmu20u11@gmail.com

Résultats ½ finale du 2 JUIN : VENISSIEUX FC 3 -US MEYZIEU 2 2-7
AS BELLECOUR 1 – AS MONTCHAT 2 1-5

Finale le samedi 15 juin à 14H à l'ASUL terrain en herbe.

US MEYZIEU 2 – AS MONTCHAT 2

L'équipe de L' US MEYZIEU 2 étant désignée comme équipe recevante, elle devra préparer et apporter le jour de la rencontre la FMI (tablette).

➡ COMMISSION COUPE U15

Mr MOUNIER Christian 06 68 03 65 42 cmglvu15@aliceadsl.fr

Résultats ½ finale du 1 JUIN : AS MONTCHAT 4 – AS MONTCHAT 3 0-2
CO ST FONTS 2 – OL FEMININ 4 3-5

Finale le samedi matin à 10H le 15 juin à l'ASUL terrain en herbe

OL FEMININ 4 – AS MONTCHAT 2

L'équipe de L'O.LYONNAIS 4 étant désignée comme équipe recevante, elle devra préparer et apporter le jour de la rencontre la FMI (tablette).

➡ COMMISSION U13

Présent : Mr Olivier FARGET (u13glm@yahoo.fr)

Courriers, Fax, Courriels des clubs :

AS BUERS : Mail reçu le lundi 27 mai 2019 de l'éducateur de l'équipe 1 de l'AS BUERS concernant quelques soucis rencontrés lors de la rencontre n° 2127090 opposant le FC GERLAND 1 à l'AS BUERS 1. La commission U13 a pris connaissance du mail et l'a transmis à la commission technique et des jeunes du District de Lyon et du Rhône de football.



PV 437 DU JEUDI 6 JUIN 2019

FC GERLAND : 2^{ème} Demande : Suite au mail reçu du club de l'AS BUERS, nous demandons un rapport détaillé sur les incidents rencontrés lors de la rencontre n° 2127090 opposant le FC GERLAND 1 à l'AS BUERS 1 qui a eu lieu le samedi 25 mai 2019 au stade des Channées.

Merci de faire parvenir ce rapport au Groupement dans les plus brefs délais.

Feuilles de matchs manquantes : 3^{ème} et Dernier rappel - Feuilles de matchs à faire parvenir au groupement avant application de l'article 22.1 des règlements page 120 de l'annuaire du district de Lyon et du Rhône de football.

- **Journée 9** : (Poule L) Match 21217418 : JS IRIGNY 2F – FC ROULE LA MULATIERE 1

- **Journée 9** (Poule J/K/L) : ES TRINITE 4 / FC GERLAND 4 / FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 2 (Stade Jules Bavozet)

Feuilles de matchs manquantes : 2^{ème} Rappel - Feuilles de matchs à faire parvenir au groupement avant application de l'article 22.1 des règlements page 120 de l'annuaire du district de Lyon et du Rhône de football.

- **Journée 10** : (Poule B) Match 21217119 : CS BRON TERRAILLON LA PERLE 1 – ES TRINITE 3

- **Journée 10** : (Poule D) Match 21217179 : FC LYON 4 – USM PIERRE-BENITE 1

- **Journée 10** : (Poule D) Match 21217181 : VENISSIEUX FC 5 – VILLEURBANNE UNITED FC 3

- **Journée 10** : (Poule E) Match 21217209 : FC GERLAND 2 – UGA DECINES 1

- **Journée 10** : (Poule E) Match 21217211 : ES CHARLY 1 – AS BRON GRAND LYON 3

- **Journée 10** : (Poule F) Match 21217240 : AS BELLECOUR-PERRACHE 2 – FC LYON 7F

- **Journée 10** : (Poule H) Match 21217299 : SC BRON TERRAILLON LA PERLE 2 – ASUL 3

- **Journée 10** : (Poule I) Match 21217331 : UGA DECINES 3 – COM SAINT FONS 2

- **Journée 10** : (Poule L) Match 212121 : VENISSIEUX FC 9 – FC ROULE LA MULATIERE 1

COMMISSION COUPES U13

Présent : Mr Olivier FARGET (u13glm@yahoo.fr)

Les finales de la **coupe principale U 13** auront lieu le **samedi 15 juin 2019 de 14 H 00 à 15 H 30** sur le terrain synthétique du stade Séverine à Villeurbanne. (Merci de noter la date dans vos agendas).

Equipes Qualifiées pour le troisième tour de la coupe de Groupement Principale catégorie U13 :

FC LYON 3 / FC LYON 2 / OLYMPIQUE LYONNAIS 3 / AS MONTCHAT 2

Les finales de la **coupe complémentaire U13** auront lieu le **samedi 15 juin 2019 de 10 H 00 à 12 H 00** sur le terrain synthétique du stade Séverine à Villeurbanne. (Merci de noter la date dans vos agendas).

Equipes Qualifiées pour la coupe de Groupement Complémentaire catégorie U13 :

VENISSIEUX FC 6 / ASUL 3 / ES TRINITE 3 / VILLEURBANNE UNITED FC 3

INFORMATION IMPORTANTE : Suite à la modification de l'article 10 des règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de football présenté par la commission technique et des jeunes validé lors de l'Assemblée Générale du District du 12 juin 2015 à Montanay concernant les conditions de déroulement des rencontres au niveau de la qualification des joueurs.

Pour les coupes de Groupements (Principale et complémentaire) en catégorie U13, à compter du 2ème tour, les équipes inférieurs ne pourront utiliser plus de 3 (trois) joueurs ayant évolué en équipes supérieures lors des tours précédent.

Règlement de la Coupe de Groupement catégorie U13 :

- Un joueur(e) ne pourra être inscrit (e) sur la feuille de match que si il (elle) en possession de sa licence ou, à défaut, d'une pièce d'identité avec sa photo et muni (e) d'un certificat médical qui peut-être celui figurant sur la demande de licence (original ou copie) établie au nom du joueur (e) et comportant le nom du médecin, la date de l'examen et sa signature manuscrite.

- L'équipe se compose de **8 joueurs** dont un gardien de but et de **3 remplaçants**.

- Pour les plateaux à **4 équipes**, les équipes joueront **3 matches de 20 minutes** (sans mi-temps).

- Ballon taille N°4

- Hors-jeu sanctionnés à partir de la ligne médiane.

- Les remplacements sont illimités et effectués à un arrêt de jeu.

- Coups francs directes ou indirectes en fonction de la faute (cf. lois du jeu foot à 8 sur site du District). Les joueurs adverses se placent à 6 m.



PV 437 DU JEUDI 6 JUIN 2019

- Le gardien n'a pas la possibilité de se saisir du ballon à la main, dans sa surface de réparation, sur une passe d'un partenaire. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
 - Interdiction pour le gardien de relancer le ballon de volée ou de ½ volée. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
 - Sur une sortie de but la remise en jeu est réalisée aux 9m (au niveau du point de penalty) et non sur la ligne des 13m
 - Sur toutes les reprises de jeu l'adversaire le plus proche doit se trouver au minimum à 6m.
 - Dimension de la surface de réparation : 26m de large sur 13m de profondeur.
- En l'absence d'arbitre officiel, l'arbitrage:
- Se fera à la pièce pour les poules de 4.
 - Incombera à l'éducateur de l'équipe qui ne joue pas pour les poules de 3.

ATTENTION :

- Pour le bon déroulement des plateaux de la "Coupe U13" les rotations entre chaque match doivent être rapides. Durée du plateau = 1 heure 20 minutes (plateau de 4 équipes)
- Tous les enfants doivent participer.

Classement : S'il y a égalité entre deux équipes au niveau des points.

Il faut pour les départager prendre en compte dans cet ordre les éléments suivants :

- Goal average particulier.
- Epreuve de jonglerie que l'on réalise systématiquement avant le début des rencontres.
- Goal average général.

Nouvelles mesures réglementaires de l'épreuve de jonglerie :

L'épreuve de jonglerie (voir règlement sur la feuille épreuve de jonglerie) est à réaliser obligatoirement avant le début des rencontres. Dans le cas où celle-ci ne serait pas effectuée, aucune équipe ne sera qualifiée pour le tour suivant. Si une ou plusieurs équipes ne réalisent pas l'épreuve de jonglerie avant les rencontres, l'ensemble de leurs rencontres seront considérées comme perdues.

Déroulement de l'épreuve de jonglerie:

Les éducateurs se réunissent avec la feuille de match à remplir. Ils réunissent les joueurs des deux équipes (A avec B et C avec D) afin de rappeler le règlement de l'épreuve de jonglerie.

Puis, les enfants réalisent l'épreuve de jonglerie en binôme (un joueur de chaque équipe).

Chaque joueur compte les jonglages de son adversaire et les résultats sont annoncés au fur et à mesure aux éducateurs.

Objectif :

- Pieds(s) : 50 contacts.
- Tête : 20 contacts.
- Levée du ballon au pied pour le jonglage au(x) pied(s) et à la main pour le jonglage tête.
- Aucune surface de rattrapage.
- Tous les enfants participent et réalisent deux essais au(x) pied(s) et deux essais à la tête.
- Le deuxième essai est réalisé uniquement si le premier n'a pas permis d'atteindre l'objectif fixé.
- Seul le meilleur essai au(x) pied(s) et à la tête de chaque joueur est pris en compte.

Comptage des points :

Il s'effectue sur le total des 8 meilleurs résultats (addition des résultats pieds + tête) sur les 11 participants. En cas d'égalité prendre le meilleur 9^{ème}, le meilleur 10^{ème} et enfin le meilleur 11^{ème}.

Coupe de Groupement COMPLEMENTAIRE (horaire des rencontres) : (Equipes convoquées à 9 H 15) :

9 H 35 : Photos des équipes présentent aux finales.

(Rappel des règles et mise en place des équipes pour l'épreuve de jonglerie).

9 H 45 : Epreuve de jonglerie (Merci de prévoir 1 ballon par joueur pour cette épreuve).

10 H 00 : Terrain n°1 : VENISSIEUX FC 6 – ASUL **310 H 00 :** Terrain n°2 : ES TRINITE 3 – VILLEURBANNE UNITED FC 3

10 H 30 : Terrain n°1 : VENISSIEUX FC 6 – VILLEURBANNE UNITED FC 3

10 H 30 : Terrain n°2 : ASUL 3 – ES TRINITE 3



PV 437 DU JEUDI 6 JUIN 2019

- 11 H 00 : Terrain n°1 : VENISSIEUX FC 6 – ES TRINITE 3
11 H 00 : Terrain n°2 : VILLEURBANNE UNITED FC 3 – ASUL 3
11 H 30 : Remise des récompenses.

Coupe de Groupement PRINCIPALE (horaire des rencontres) : (Equipes convoquées à 13 H 15) :

- 13 H 35 : Photos des équipes présent aux finales.
(Rappel des règles et mise en place des équipes pour l'épreuve de jonglerie).
13 H 45 : Epreuve de jonglerie (Merci de prévoir 1 ballon par joueur pour cette épreuve).
14 H 00 : Terrain n°1 : FC LYON 3 – FC LYON 2
14 H 00 : Terrain n°2 : OLYMPIQUE LYONNAIS 3 – AS MONTCHAT 2
14 H 30 : Terrain n°1 : FC LYON 3 – AS MONTCHAT 2
14 H 30 : Terrain n°2 : FC LYON 2 – OLYMPIQUE LYONNAIS 3
15 H 00 : Terrain n°1 : FC LYON 3 – OLYMPIQUE LYONNAIS 3
15 H 00 : Terrain n°2 : AS MONTCHAT 2 – FC LYON 2
15 H 30 : Remise des récompenses.

COMMISSION U11

Mme Blanc Séverine – Mr MOLINARI Hervé

*A compter de ce jour voici la nouvelle adresse mail de la commission U11 du groupement : u11glm@laposte.net
Merci de ne plus utiliser l'ancienne. Elle est inactive donc aucuns mails ne peuvent être lus.*

CLAP DE FIN.

Merci à tous d'avoir joué le jeu sur les 2 journées limitrophes et hors limitrophes qui viennent de se dérouler et bien entendu sur toute la saison 2018-2019.

Merci à tous les clubs de s'être rendu disponible pour le prêt de leurs installations.

Merci encore à eux de nous avoir transmis dans les délais demandés les feuilles de plateaux.

Merci à toutes les éducatrices et tous les éducateurs qui ont joué le jeu de nous avertir pour tous les problèmes rencontrés lors de cette saison.

N'oubliez pas que la catégorie U11 est avant tout un apprentissage du football et qu'aucun classement n'est établi.

N'oubliez également pas que les membres de la COMMISSION U11 sont des BENEVOLES et qu'ils font de leur mieux pour vous donner toutes les infos dans les temps.

Place à la COUPE DU MONDE FEMININE EN France —ALLEZ LES BLEUES —

Bonne fin de saison,

Cependant il manque quelques feuilles ?

Journée du 4 mai : AS MONTCHAT 4 A19 / UGA 4 A 26

Journée du 11 mai : complète.

Journée du 18 mai : AS BELLECOUR 4 19-21-24 / FC ROULE 1 19-21-31 / FCL 7 19-21-33
FC GERLAND 1 C07

Journée du 25 mai : FC ROULE D 01 / JS IRIGNY 2 D07 / SCBTP 1 D10 / CHARLY 2 D 11 / CS LYON 3 D 1 / AS BELLECOUR 2 19-22-32 / CO ST FONTS 2 19-22-37 / VENISSIEUX FC 3 19-22-44 / VENISSIEUX FC 9 19-22-45

En attente de votre retour.

COMMISSION U7

Fin de saison nous nous retrouverons l'année prochaine. Bonnes vacances.



GROUPEMENT VALLEE DU RHONE

Tél 04 72 76 01 09

valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 4 juin 2019

Adresse : Groupement Vallée du Rhône (District de Lyon et du Rhône), 30 Allée Pierre de Coubertin, 69007 LYON

Mail : valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr Tel : 04 72 76 01 09 uniquement le mardi de 17 H 00 à 19 H 00

Membres : E. et A. MONTEIL – B. CAPOGROSSI – E. CHAMOT – JJ. ETCHEVERRY – M. FOREST - B. GAND – O. MONTEIL – J. EXBRAYAT

Excusés : A. Monteil

Courrier – Email : Toussieu copie du mail de la commission des règlements

PRESIDENCE

Evelyne Monteil : 06 30 34 70 70 / Mail : valleedurhone-pdt@lyon-rhone.fff.fr

Le groupement est à la recherche de personnes désirant s'engager **bénévolement** auprès des différentes commissions du foot animation, faire acte de candidature auprès de la présidente du groupement par mail

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 06 septembre 2019 à 19 h 00 à Solaize au stade

COMMISSION COUPES

Olivier Monteil : 06 29 39 15 37

SENIORS - U 17 - U15

Très important : Concernant les feuilles de match de vos finales de Coupes qui auront lieu sur terrain neutre.

Pour chaque finale une FMI devra être faite. C'est au Club « recevant » (le premier nommé dans votre match) de gérer la FMI. Il faut donc que ce Club amène sa tablette et utilise ses codes d'accès comme si le match se jouait chez lui.

PROGRAMME DES COUPES :

SENIORS :

Finale Le 09/06/2019 à Pusignan à 14 h 30

Manissieux 2 – Villefontaine 1

Les finales jeunes auront lieu le dimanche 16 juin à Pusignan

Tous les frais d'arbitrage seront partagés et retirés directement par le district

U17 :

Finale A 16 h 30 Toussieu 1 – Chandieu/Heyrieux 1

L'équipe de St Quentin 2 étant déclaré forfait général en championnat ne peut participer à la finale, comme le prévoit le règlement page 202 article 1.1 pour que la finale puisse se jouer nous repêchons l'adversaire des ½ finales

U15

Finale A 14 h 00 Villefontaine 1 – Colombier 1

U13

Finale 9 h 00

St Priest 3 – 4 Villefontaine 1 – ACH 1



PV 437 DU JEUDI 6 JUIN 2019

Pensez à 2 jeux de maillot / Des ballons pour les jongles / Votre feuille de jongles rempli / Votre extraction des licences

COMMISSION U13

Jean Jacques Etcheverry : 06 50 33 66 44

Feuille de match non parvenue

18/05/2019

Poule A : Muroise – Colombier

Poule B : Cheminot – Moins

Poule D : Cheminot – Ozon

Poule G : Val d'Amby – Sud Lyonnais

11 /05/2019

Poule C : Frontonas – Loire

Poule D : Muroise – Cheminot

25/05/2019

Poule H : Usvj 2 – Pont de Chérury 1

Poule J : Usel 5 – Pont de Chérury 2

Si non parvenue mardi 11/06/2019 match perdu au club recevant

COMMISSION U11

Michel Forest : 04 78 73 90 27 – 06 19 64 10 37

Feuilles de plateaux manquantes :

Le 18 MAI : AS Muroise, Moins.

Le 25 MAI : SO Pont-de-Chérury, US Val d4amby, Ternay.

COMMISSION U9

La commission vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous le 21/09/2019

COMMISSION U7

La commission vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous pour la journée d'accueil le 28 septembre à Manissieux



PV 437 DU JEUDI 6 JUIN 2019

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 9 MAI 2019 DISTRICT DE LYON ET DU RHONE DE FOOTBALL *(Sous réserve d'approbation par le CD du 05/06/19)*

Présents : P. PARENT – A. MEYER – M. CHAUVOT – F. DJEBAR – F. LOPEZ – M. BLANCHARD – S. GOURDAIN – F. BALANDRAS – C. BERGER VACHON – B. BOISSET – H. BOURGOGNON – C. BOURLIOUX – R. BROUAT – L. CHABAUD – L. DI RIENZO – M. GRANOTTIER – S. INTIDAM – J. INZIRILLO – C. MORCILLO – G. PORTEJOIE – A. RODRIGUEZ – C. SCHEIWE
Assistent : M. BAYET – JF. BLANCHARD – S. BOISSET – E. MONTEIL – P. NOYERIE – JC. LEFRANC – AL. RICHARD
Excusés : E. AGUERO – B. COURRIER – S. RICHARD

ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV du Comité Directeur du 06/04/19
- Informations et courriers divers
- Invitations
- Point définitif sur les licenciés
- Comptes rendus : COMEX du 11/04/19 / ANPDF du 13/04/19 / 55 000ème licencié et réunion des partenaires de la Coupe des 23 et 24/04/19 / Bureau Plénier LAURAFoot du 06/05/19
- Calendrier fin de saison : présentation à LYON du trophée de la Coupe du Monde Féminine 23 et 24/05/19 / Repas des Commissions du 29/05/19 / Commission des Finances DLR et LAURAFoot du 28/05/19 / Réunion District de l'Ain Canton de TREVoux du 06/06/19
- Nouvelle campagne CNDS
- Proposition éventuelle de Délégués Régionaux
- Prochain annuaire : obligation d'un numéro de téléphone joignable les jours de matchs
- Questions diverses :

Approbation du CR du Comité Directeur du 06/04/19

PV adopté à l'unanimité.

Informations et courriers divers

- CS VERPILLIERE : remerciements du Maire au District pour avoir facilité la participation de jeunes joueurs à un match de l'OL à l'occasion du 80^{ème} anniversaire du Club
- Modifications membres de Bureaux de Clubs :
 - Ali RECHAD n'occupe plus aucune fonction à LYON DUCHERE
 - Michel FILLOT remplace Xavier BIZOT en tant que Président de l'O. ST GENIS LAVAL
- AS MONTCHAT : courrier concernant les aspects financiers de la nouvelle réforme des Championnats de Jeunes Régionaux

Invitations

- CIVRIEUX D'AZERGUES : 20 ans du Club le 11/05/19 – Arsène MEYER et Bernard BOISSET représenteront le District de Lyon et du Rhône de Football
- CS NEUVILLE : tirage au sort des poules du tournoi international U15 le 09/05/19 – Charles CHERBLANC représentera le District de Lyon et du Rhône de Football
- GRENNAY : 50 ans du Club le 16/06/19 – Roland BROUAT représentera le District de Lyon et du Rhône de Football

Point définitif sur les licenciés

Au 08/05/19, 56 278 licenciés pour 54 253 à la même date l'an passé, soit une hausse sensible de 3,7 %.
Le Comité Directeur félicite vivement les Clubs pour cette belle augmentation notamment en Football d'Animation.

Comptes rendus : COMEX du 11/04/19 / ANPDF du 13/04/19 / 55 000ème licencié et réunion des partenaires de la Coupe des 23 et 24/04/19 / Bureau Plénier LAURAFoot du 06/05/19



PV 437 DU JEUDI 6 JUIN 2019

COMEX du 11/04/19

Le Président Pascal PARENT fait un compte rendu de cette réunion. Les principaux points abordés ont été :

- Exposé sur les modifications possibles de la Ligue des Champions
- Bilan financier 2018/2019 (prévision de clôture) + budget prévisionnel 2019/2020
- Gouvernance du Sport : création de l'Agence Nationale du Sport
- Droit à l'image
- Dossiers juridiques
- Développement du Foot Loisirs
- Evolution du Championnat N1
- Date du Trophée des Champions

ANPDF du 13/04/19

Le Président Pascal PARENT n'était pas présent à cette réunion mais Charles CHERBLANC qui y assistait en a fait un compte-rendu écrit. Les principaux points abordés ont été :

- CNDS
- Flux financiers entre Ligues et Districts
- Groupements et ententes
- Lutte contre la violence

55 000ème licencié et réunion des partenaires de la Coupe des 23 et 24/04/19

Le 55 000ème licencié a été célébré en même temps que le tirage au sort des Coupes de Lyon et du Rhône masculine et féminine Seniors le 24/04/19 au siège du Progrès. Mise en lumière réussie.

Le 55 000ème licencié était un licencié U13 de CHASSIEU DECINES.

Réunion des partenaires de la Coupe : pistes de réflexion sur l'évolution de la promotion de l'évènement, de ses dotations et de la participation financière des partenaires.

Bureau Plénier LAURAFoot du 06/05/19

Le Président Pascal PARENT fait un compte rendu de ce Bureau. Les principaux points abordés ont été :

- Informations du Président
- Point sur les licences régionales : au 30/04/19, 265 469 soit 2,54 % d'augmentation par rapport à la même date l'an passé
- Championnats Régionaux Féminins
- Coupe UEFA : sélection LAuRAFoot
- Calendrier sportif
- Championnats Régionaux de Jeunes : le groupe de travail de suivi de la réforme proposera des modifications ou adaptations qui seront présentées à l'AG de Ligue du mois de juin 2019
- MDS : désignation des représentants à l'AG de cette mutuelle qui pourrait à terme, s'associer à la MGEN
- « Trophy tour » de la Coupe du Monde Féminine
- AG LAuRAFoot du mois de juin 2019

Calendrier fin de saison : présentation à LYON du trophée de la Coupe du Monde Féminine 23 et 24/05/19 / Repas des Commissions du 29/05/19 / Commission des Finances DLR et LAURAFoot du 28/05/19 / Réunion District de l'Ain Canton de TREVOUX du 06/06/19

Un point est fait sur tout le calendrier de fin de saison.

Quelques dates de début de saison 2019/2020 sont également données :

AG de Groupement :

- Beaujolais le 06/09/19 à LAMURE SUR AZERGUES
- Brevenne le 07/09/19 à MONTROTTIER
- Saône Métropole le 06/09/19 (lieu à définir)
- Lyon Métropole le 07/09/19 à CHASSIEU DECINES
- Vallée du Rhône le 06/09/19 à SOLAIZE



PV 437 DU JEUDI 6 JUIN 2019

AG des Arbitres le 14/09/19 à CHAPONNAY

AG des Jeunes Arbitres le 08/09/19 au siège du District

Nouvelle campagne CNDS

Des explications sont données sur la campagne CNDS 2019 dont la gestion de l'enveloppe financière consacrée au football a été reprise par la FFF suite à la création de l'Agence Nationale du Sport.

Une réunion d'informations sera organisée pour les Clubs dans les jours à venir.

Proposition éventuelle de Délégués Régionaux

Le Comité Directeur propose à l'unanimité la candidature de Franck CANNAUX en qualité de Délégué Régional.

Prochain annuaire : obligation d'un numéro de téléphone joignable les jours de matchs

Le Président Pascal PARENT souhaite qu'à compter de la saison 2019/2020 les Clubs aient l'obligation de faire apparaître au moins un numéro de téléphone joignable les jours de matchs dans l'annuaire.

Les formalités administratives des Clubs à l'intersaison seront revues en conséquence.

Questions diverses

Pascal PARENT :

- OL pour la création d'une équipe Futsal : demande de dérogation pour intégrer le Championnat Futsal D1 – *Accord à l'unanimité du Comité Directeur*

- Danielle GARCIA souhaite mettre fin à ses fonctions à la Commission d'Appel : le Comité Directeur en prend acte et lui adresse ses plus vifs remerciements pour les services rendus

Evelyne MONTEIL : demande du Club Futsal de CHAVANOZ pour intégrer le Groupement Vallée du Rhône en Football d'Animation – *Refus à l'unanimité du Comité Directeur. Si le Club souhaite engager des jeunes en Foot Libre il faudra se rapprocher du District de l'Isère et obtenir son accord.*

Simone BOISSET et Marc BAYET : remerciements pour les bons d'achat pour les Coupes secondaires

Arsène MEYER a reçu les Clubs de VAL LYONNAIS et CHAPONOST pour leur projet de Groupement et leur a indiqué que les Groupements ne sont pas autorisés dans le District de Lyon et du Rhône, d'autant qu'une réflexion est en cours au niveau national.

Gilles PORTEJOIE : compte rendu des Délégations des membres du Comité Directeur et des Présidents de Groupement qui n'ont pas révélé de dysfonctionnement majeurs.

Jean Claude LEFRANC : point sur les effectifs d'Arbitres

Laurent CHABAUD : nomination de nouveaux Arbitres :

Wassim MAAROUF – O. VAULX

Zinedine AMIN – FC LA SEVENNE

Ferial BOUGUELLAL – FC VILLEFRANCHE

Imrane MESSAI – FC LYON

Alexandre PETTIGIANI – CS MEGINAND

Cyril BEAUGET – AS VILLEFONTAINE

Raphaël BELAO – ES CHAPONOST

Rayane TISSEUR – FC PAYS DE L'ARBRESLE

Ilias YACOUBI – FC POINT DU JOUR

Liste approuvée à l'unanimité par le Comité Directeur

Prochain CD le mercredi 5 juin 2019 à 19 h 00 au siège du District.



FOOT LYON RHÔNE

PV 437 DU JEUDI 6 JUIN 2019

RENCONTRES ET DESIGNATIONS

WEEK-END DU 7 AU 9 JUIN 2019

WEEK-END DU 14 AU 16 JUIN 2019

Coupe De Lyon Du Rhone Seniors / Phase Unique	Poule Unique	75
--	---------------------	-----------

Dimanche 09/06/2019 16H30

21418912	61045.1	(S REG2) Lyon Football Fc - Mda Foot 2 (S REG1 E) 1	Stade René Rollet 1 à CHAMPAGNE AU MONT D OR
Arbitre centre	MARION Vincent	2529415562	46 km
Arbitre assistant 1	ROUABI Rachid	2599861563	35 km
Arbitre assistant 2	OURRI Julien	2520428796	44 km
Arbitre remplaçant	BOIZET Herve	871810259	11 km
Arbitre assistant sup / vidéo 1			
Délégué principal	KEROUANI Hocine	2510044056	15 km

Coupe Amaury Galland / Phase Unique	Poule Unique	2594
--	---------------------	-------------

Samedi 08/06/2019 16H

21418778	61023.1	(SE D3) St Alban De Roche - Rillieux Olym 1 (SE D2) Sp 1	Parc Des Sports D' Yvours à IRIGNY
Arbitre centre	BENCHIHI Ilyes	2599865008	16 km
Arbitre assistant 1	BELAMRI Larbi	2568623101	18 km
Arbitre assistant 2	BELAID Faouzi	2520350612	2 km
Délégué principal	LARIBI Abderrazak	2544331938	7 km

Coupe Gvr Senior / Phase Unique	Poule Unique	2316
--	---------------------	-------------

Dimanche 09/06/2019 14H30

21417813	61013.1	(SE D3) Manissieux As 2- A.S. Villefontaine 1 (SE D1)	Complexe Sportif Equinoxe à PUSIGNAN
Arbitre centre	GHOUIRI Mohamed	2558625246	25 km
Arbitre assistant 1	GARCIA Frederic	2520232147	55 km
Arbitre assistant 2	BALL Khaly	1730060284	16 km
Délégué principal	VASSIER Georges	2590059872	20 km
Observateur principal			

Coupe Vial Feminine / Phase Unique	Poule Unique	222
---	---------------------	------------

Dimanche 09/06/2019 14H30

21418092	61016.1	(FEMD1A11) Chaponnay - F.C. Bords De Saone 1 Mar 1 (INTERDFE)	Stade René Rollet 1 à CHAMPAGNE AU MONT D OR
Arbitre centre	BOTTON Morgane	2543913995	13 km
Arbitre assistant 1	HARBAOUI Adel	2528714535	15 km
Arbitre assistant 2	FERNIOT Julien	280379228	7 km
Délégué principal	DUCHAMP Alain	2599862089	19 km

Feminiens U18 D1 A 8 / Phase 2		Poule A	2856
Samedi	15/06/2019	15H30	
21185687	58303.1	Cot Mexi Vill 1 - Ent Sevenne/Fcso 69 1	Stade Des Brotteaux à VILLIEU
	Arbitre centre		
	Délégué principal		
	Observateur principal		
21185690	58306.1	Venissieux Fc 1 - Thoissey Esvs 1	Stade Auguste Delaune 2 à VENISSIEUX
	Arbitre centre		
	Délégué principal		
	Observateur principal		
Dimanche	16/06/2019	13H	
21185685	58301.1	J.S. Irigny 1- Odenas Charentay Sla 1	Parc Des Sports D' Yvours à IRIGNY
	Arbitre centre		
	Délégué principal		
	Observateur principal		
Feminiens U18 D1 A 8 / Phase 2		Poule B	2857
Samedi	15/06/2019	14H	
21185734	58350.1	C.S. Lagnieu 1- Usel Foot 1	Stade René Rollet 2 à LAGNIEU
	Arbitre centre		
	Délégué principal		
	Observateur principal		
Samedi	15/06/2019	15H30	
21185735	58351.1	G.S. Chasse 1- Csm 1	Complexe Sportif De Moleye 1 à CHASSE SUR RHONE
	Arbitre centre		
	Délégué principal		
	Observateur principal		
Coupe Magat Beaujolais Senior / Phase Unique		Poule Unique	138
Dimanche	16/06/2019	17H	
21418777	61022.1	(SE D3) St Jean Sport 1- Fc Reneins Vauxonne 1 (SE D3)	Stade Joannès Dumas à LAMURE SUR AZERGUES
	Arbitre centre	DEFOIX Vincent	2519429309 28 km
	Délégué principal	BOISSET Bernard	2599860622 25 km
	Observateur principal		
Coupe Ballandras Brev Senior / Phase Unique		Poule Unique	143
Dimanche	16/06/2019	17H	
21419410	61052.1	(SE D3) St Pierre Min 1- Grezieu Le M. 1 (SE D3)	Complexe Sportif Richard Vitton1 à VOURLES
	Arbitre centre		
	Observateur principal		
Coupe Monts Lyonnais Brevenne / Phase Unique		Poule Unique	234
Dimanche	16/06/2019	14H	
21414926	60991.1	(SE D5) El.S. De Chaponost- Val Lyonnais Fc 3 (SE D4) 3	Complexe Sportif Richard Vitton1 à VOURLES
	Arbitre centre	BUISARD Thibault	1646014436 16 km
Indispo	Délégué principal	BOURAS Ali	2520521832 23 km
	Observateur principal		
Coupe M.Pacard Gsm Senior / Phase Unique		Poule Unique	172
Dimanche	16/06/2019	16H30	
21418261	61019.1	(SE D2) Neuville S/S 2- Fc De Fontaines 1 (SE D3)	Stade Jean Oboussier 1 à NEUVILLE SUR SAONE
	Arbitre centre	JUSSEY Alexandre	801812678 39 km
	Délégué adjoint 2		
Coupe L.Guichard Glm Senior / Phase Unique		Poule Unique	150

Coupe L.Guichard Glm Senior / Phase Unique	Poule Unique	150
---	---------------------	------------

Samedi 15/06/2019 16H30

21418913	61046.1	(SE D3) A.S. Bellecour - Venissieux Fc 3 (SE D2) Perra 2	Stade Séverine 1 à VILLEURBANNE
Arbitre centre	MEHIAOUI Mohamed	2558636852	30 km

Coupe Beaujolais U17 / Phase Unique	Poule Unique	232
--	---------------------	------------

Samedi 15/06/2019 17H

21414372	60983.1	(U17 D3) Ent Mont Brouilly - St. Amplepuisien 1 (U17 D2) Va 1	Stade Joannès Dumas à LAMURE SUR AZERGUES
Arbitre centre	SEBTI Mohamed	2544384503	65 km
Arbitre assistant 1	COMBES Enzo	2544326911	26 km
Arbitre assistant 2	CHATELET Elian	2544382983	23 km

Coupe Brevenne U17 / Phase Unique	Poule Unique	2219
--	---------------------	-------------

Samedi 15/06/2019 16H

21414927	60992.1	(U17 D2) F.C. Ste Foy Les - C.S Meginand 1 (U17 D2) Lyo 1	Stade Du Plan Du Loup 1 à STE FOY LES LYON
Arbitre centre	SELLAM Hamza	2546076585	54 km
Arbitre assistant 1	DE CARVALHO Enzo	2544995443	12 km
Arbitre assistant 2	TSAPOVA Svetlana	2547636204	34 km
Délégué principal	DUCHAMP Alain	2599862089	13 km

Coupe Saone Metropole U17 / Phase Unique	Poule Unique	225
---	---------------------	------------

Dimanche 16/06/2019 14H

21418260	61018.1	(U17 D3) Tassin U.O.DI 1 - F.C. St Cyr Au Mont 1 (U17 D3)	Stade Jean Oboussier 1 à NEUVILLE SUR SAONE
Arbitre centre	POMET Celian	2543379703	22 km
Arbitre assistant 1	M'HACHI Gebril	2545962318	
Arbitre assistant 2	SEMAIL Merwan	2544405571	28 km
Délégué principal			

Coupe Glm U17 / Phase Unique	Poule Unique	221
-------------------------------------	---------------------	------------

Samedi 15/06/2019 14H

21418914	61047.1	(U17 D3) Meyzieu 2- A.S. De Montchat Lyo 2 (U17 D2)	Stade Séverine 1 à VILLEURBANNE
Arbitre centre	DUBOSCLARD Kevin	2545093804	20 km
Arbitre assistant 1	GOUACEM Ilyes	2544315060	5 km
Arbitre assistant 2	OZDEMIR Safa	2546652776	11 km
Délégué principal			

Coupe Gvr U17 / Phase Unique	Poule Unique	169
-------------------------------------	---------------------	------------

Dimanche 16/06/2019 16H30

21418703	61020.1	(U17 D4) Am.S. Toussieu 1- Chandieu Heyrieux As 1 (U17 D3)	Complexe Sportif Equinoxe à PUSIGNAN
Arbitre centre	PERDRIX William	2544506827	15 km
Arbitre assistant 1	ROUX Flavien	2544006351	18 km
Arbitre assistant 2	DECOUR Maxence	2544131848	35 km
Délégué principal	VASSIER Georges	2590059872	20 km

Coupe Beaujolais U15 / Phase Unique	Poule Unique	231
--	---------------------	------------

Samedi 15/06/2019 14H30

21418776	61021.1	(U15 D2) F.C. Pontcharra St- Villefranche Fc 2 (U15 D2) L 1	Stade Joannès Dumas à LAMURE SUR AZERGUES
Arbitre centre	COMBES Enzo	2544326911	26 km
Arbitre assistant 1	CHATELET Elian	2544382983	23 km
Arbitre assistant 2	SEBTI Mohamed	2544384503	65 km

Coupe Brevenne U15 / Phase Unique	Poule Unique	220
--	---------------------	------------

Samedi 15/06/2019 14H

21419412 61053.1 (U15 D3) Fc Sud Ouest 69 1- Hauts Lyonnais 1 (U15 D3) Arbitre centre	Stade Du Plan Du Loup 1 à STE FOY LES LYON
--	--

Coupe Gsm C. Lariviere U15 / Phase Unique	Poule Unique	175
--	---------------------	------------

Dimanche 16/06/2019 10H

21418259 61017.1 (U15 D3) F.C. Croix - Vaulx En V Fc 3 (U15 D3) Roussien 1	Stade Jean Oboussier 1 à NEUVILLE SUR SAONE
Arbitre centre M'HACHI Gebril	2545962318
Arbitre assistant 1 SEMAIL Merwan	2544405571 28 km
Arbitre assistant 2 POMMET Celian	2543379703 22 km

Coupe Glm U15 / Phase Unique	Poule Unique	151
-------------------------------------	---------------------	------------

Samedi 15/06/2019 10H

21418917 61048.1 (U15 D3) Ly.O.Lyonnais - A.S. De Montchat Lyo 3 Fem 4 (U15 D3)	Stade Séverine 1 à VILLEURBANNE
Arbitre centre GOUACEM Ilyes	2544315060 5 km
Arbitre assistant 1 DUBOSCLARD Kevin	2545093804 20 km
Arbitre assistant 2 OZDEMIR Safa	2546652776 11 km

Coupe Gvr U15 Mejean / Phase Unique	Poule Unique	170
--	---------------------	------------

Dimanche 16/06/2019 14H

21417820 61015.1 (U15 D3) A.S. Villefontaine - Fc Colombier-Satolas 1 1 (U15 D3)	Complexe Sportif Equinoxe à PUSIGNAN
Arbitre centre DECOUR Maxence	2544131848 35 km
Arbitre assistant 1 PERDRIX William	2544506827 15 km
Arbitre assistant 2 ROUX Flavien	2544006351 18 km
Délégué principal HERNANDEZ Jean Marie	2510056170 44 km

Futsal D1 / Phase Unique		Poule 0		2820
Vendredi	07/06/2019	20H30		
20466228	52372.2	Venissieux Fc 2- A.S. De Montchat Lyo 1	Gymnase Ostermeyer à VENISSIEUX	
Arbitre centre	JULLIEN Jerome	2543014396	31 km	
Arbitre assistant 1	CHBIKA Ismail	2544216452	12 km	
Délégué adjoint 1				
Observateur principal				
Samedi	08/06/2019	18H		
20466227	52371.2	Sud Azergues Foot 1- Nouvelle Generation 1	Salle Intercommunale à CHATILLON	
Arbitre centre	RIGOLET Frederic	2520347010	64 km	
Arbitre assistant 1	YAHIAOUI Zakari	2598615867	48 km	
Délégué adjoint 1				
Observateur principal				
Dimanche	09/06/2019	11H		
20466230	52374.2	Fc Drina Lyon 1- Non affecté 6	Gymnase Favier à LYON 09	
Arbitre centre				
Arbitre assistant 1				
Délégué adjoint 1				
Observateur principal				
Dimanche	09/06/2019	18H		
20466231	52375.2	Vaulx E.Velin 1- Futsal De Vaulx 2	Gymnase Jesse Owens à VAULX EN VELIN	
Arbitre centre	CANILLAS Philippe	2520349683	12 km	
Arbitre assistant 1	MGHEZZI HABELLAH Toufik	2520253842	3 km	
Délégué adjoint 1				
Observateur principal				
Futsal D2 / Phase Unique		Poule Unique		2746
Samedi	08/06/2019	11H		
20468321	52442.2	Lyon 6 1- Us Saint Fons Futsal 1	Gymnase Tronchet à LYON 06	
Arbitre centre	FERGATI Mohamed	2599862460	43 km	
Arbitre assistant 2				
Délégué adjoint 1				
Samedi	08/06/2019	14H		
20468320	52441.2	Mda Foot 3- France Futsal Rillie 1	Salle Jeanne Trouillet à ANSE	
Arbitre centre	BELHERIR Abdelmoumane	2543219478	60 km	
Arbitre assistant 2				
Délégué adjoint 1				
Samedi	08/06/2019	14H15		
20468317	52438.2	Futsal Mt Or 3- Sud Azergues Foot 2	Salle Du Lycée Rosa Parks à NEUVILLE SUR SAONE	
Arbitre centre	KEROUANI Ali	2510698775	23 km	
Arbitre assistant 1	OUNNAS Hacene	2520251768	24 km	
Arbitre assistant 2				
Délégué adjoint 1				
Dimanche	09/06/2019	13H		
20468319	52440.2	Caluire Fc 2- U.S.G.A. Vienne 1	Gymnase Andre Cuzin à CALUIRE ET CUIRE	
Arbitre centre	BOUABBANA Mokhtar	2520430759	11 km	
Arbitre assistant 2				
Délégué adjoint 1				
Dimanche	09/06/2019	16H15		
20468318	52439.2	Martel Caluire As 3- Chavanoz Fc 2	Gymnase Lassagne à CALUIRE ET CUIRE	
Arbitre centre	MGHEZZI HABELLAH Toufik	2520253842	6 km	
Arbitre assistant 1	DE MATTEO Anthony	2548611452		
Arbitre assistant 2				
Délégué adjoint 1				

Futsal D3 / Phase Unique		Poule A		2747
Samedi	08/06/2019	13H		
20468449	52504.2	Futsal Mt Or 4- Grenay E.S. 1		Salle Du Lycée Rosa Parks à NEUVILLE SUR SAONE
	Arbitre centre	OUNNAS Hacene	2520251768	24 km
	Arbitre assistant 1	KEROUANI Ali	2510698775	23 km
	Arbitre assistant 2			
	Délégué principal			
	Délégué adjoint 1			
Samedi	08/06/2019	15H		
20468452	52507.2	Non affecté 9- Ternay F.C. 1		
	Arbitre centre			
	Arbitre assistant 2			
	Délégué principal			
	Délégué adjoint 1			
Dimanche	09/06/2019	14H30		
20468451	52506.2	Martel Caluire As 4- Futsal As Villeurban 1		Gymnase Lassagne à CALUIRE ET CUIRE
	Arbitre centre	MGHEZZI HABELLAH Toufik	2520253842	6 km
	Arbitre assistant 1	DE MATTEO Anthony	2548611452	
	Arbitre assistant 2			
	Délégué principal			
	Délégué adjoint 1			
Dimanche	09/06/2019	15H		
20468453	52508.2	Sud Azergues Foot 3- Futsal De Vaulx 3		Salle Des Sports à LOZANNE
	Arbitre centre	YAHIAOUI Zakari	2598615867	44 km
	Arbitre assistant 1	RIGOLET Frederic	2520347010	60 km
	Arbitre assistant 2			
	Délégué principal			
	Délégué adjoint 1			
Dimanche	09/06/2019	16H		
20468448	52503.2	Vaulx E.Velin 2- Ccdsv 1		Gymnase Jesse Owens à VAULX EN VELIN
	Arbitre centre	CANILLAS Philippe	2520349683	12 km
	Arbitre assistant 1	MGHEZZI HABELLAH Toufik	2520253842	3 km
	Arbitre assistant 2			
Indispo	Délégué principal	BOURAS Ali	2520521832	14 km
	Délégué adjoint 1			
Futsal D3 / Phase Unique		Poule B		2748
Vendredi	07/06/2019	21H		
20468584	52573.2	Alf Futsal - Amateur 3 - Asj Irigny Venieres 2		Gymnase Du Plan Du Loup à STE FOY LES LYON
	Arbitre centre	AIT AISSA Tarik	2545466921	15 km
	Arbitre assistant 2			
	Délégué principal	KEROUANI Hocine	2510044056	19 km
	Délégué adjoint 1			
Samedi	08/06/2019	12H30		
20468581	52570.2	St Genis Laval Fc 1- Excelsior Grigny 1		Gymnase Albert Mouton à ST GENIS LAVAL
	Arbitre centre	ZIAEI YEKTA Sina	2546544787	11 km
	Arbitre assistant 2			
	Délégué principal			
	Délégué adjoint 1			
Samedi	08/06/2019	17H		

Futsal D3 / Phase Unique	Poule B	2748
---------------------------------	----------------	-------------

Samedi 08/06/2019 17H

20468580 52569.2	A.C. Oullins 1- Foot Salle Civrieux 3		Gymnase Montlouis à OULLINS
Arbitre centre	FEKRANE Yacine	2546160911	5 km
Arbitre assistant 1	MOUSSALEM Lakdar	2519440315	13 km
Arbitre assistant 2			
Délégué principal			
Délégué adjoint 1			

Dimanche 09/06/2019 10H30

20468583 52572.2	Lentilly F.C 1- Condrieu Futsal Club 2		Gymnase Daniel Rebillard à LENTILLY
Arbitre centre	NADJA Fethi	2543094397	27 km
Arbitre assistant 1	DE MATTEO Anthony	2548611452	
Arbitre assistant 2			
Délégué principal			
Délégué adjoint 1			

Dimanche 09/06/2019 17H

20468582 52571.2	F.C. Jonage 1- Vaugneray Usol 1		Gymnase Agora à JONAGE
Arbitre centre	KHALFAOUI Saad	2529426236	24 km
Arbitre assistant 1	FERGATI Mohamed	2599862460	16 km
Arbitre assistant 2			
Délégué principal	HERNANDEZ Jean Marie	2510056170	47 km
Délégué adjoint 1			

Futsal D4 / Phase 2	Poule A	2875
----------------------------	----------------	-------------

Samedi 08/06/2019 15H

21226857 59192.2	F.C. Du Roule Mulati 1- Sc Revolee 1		Gymnase André Malraux à LA MULATIERE
Arbitre centre	KHALFAOUI Saad	2529426236	10 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
Délégué principal			
Observateur principal			

Dimanche 09/06/2019 15H30

21226858 59193.2	Grenay E.S. 2- Non affecté 8		Salle Des Sports à GRENAVY
Arbitre centre			
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
Délégué principal			
Observateur principal			

Mardi 11/06/2019 20H30

21226856 59191.2	Team Bel-Air 1 - Miribel Foot 2		Gymnase Jacques Brel à ST PRIEST
Arbitre centre			
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
Délégué principal			
Observateur principal			

Dimanche 16/06/2019 16H

21226853 59188.2	Sc Revolee 1- Team Bel-Air 1		Gymnase Georges Brass à PONT EVEQUE
Arbitre centre			
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
Délégué principal			
Observateur principal			

Futsal D4 / Phase 2	Poule B	2876
----------------------------	----------------	-------------

Samedi 08/06/2019 11H

Futsal D4 / Phase 2	Poule B	2876
----------------------------	----------------	-------------

Samedi 08/06/2019 11H

21226912	60040.2	J.St.O. Givors 1- Futsal Mornant 3				Gymnase Jacques Anquetil à GIVORS
	Arbitre centre	ALILECH Bilel	2528726239	18 km		
	Arbitre assistant 1					
	Arbitre assistant 2					
	Délégué principal					
	Observateur principal					

Dimanche 09/06/2019 10H

21226913	60041.2	Lentilly F.C 2- Chavanoz Fc 3				Gymnase Daniel Rebillard à LENTILLY
	Arbitre centre	DE MATTEO Anthony	2548611452			
	Arbitre assistant 1	NADJA Fethi	2543094397	27 km		
	Arbitre assistant 2					
	Délégué principal					
	Observateur principal					

Dimanche 09/06/2019 15H30

21226914	60042.2	Sud Azergues Foot 4- Non affecté 8				Salle Des Sports à LOZANNE
	Arbitre centre					
	Arbitre assistant 1					
	Arbitre assistant 2					
	Délégué principal					
	Observateur principal					

Dimanche 09/06/2019 16H

21226911	60039.2	F.C. Jonage 2- As Sourds Vaulx En V 1				Gymnase Agora à JONAGE
	Arbitre centre	FERGATI Mohamed	2599862460	16 km		
	Arbitre assistant 1	KHALFAOUI Saad	2529426236	24 km		
	Arbitre assistant 2					
	Délégué principal					
	Observateur principal					

Futsal D4 / Phase 2	Poule C	2877
----------------------------	----------------	-------------

Samedi 08/06/2019 15H

21226970	60067.2	A.C. Oullins 2- Decines Uga 1				Gymnase Montlouis à OULLINS
	Arbitre centre	FEKRANE Yacine	2546160911	5 km		
	Arbitre assistant 1	MOUSSALEM Lakdar	2519440315	13 km		
	Arbitre assistant 2					
	Délégué principal					
	Observateur principal					

21226971	60068.2	Ass Chandieu Heyrieu 1- Ccdsv 2				Gymnase Pluraliste Deslyre à ST PIERRE DE CHANDIEU
	Arbitre centre	OUNNAS Faride	2538621293	16 km		
	Arbitre assistant 1					
	Arbitre assistant 2					
	Délégué principal					
	Observateur principal					

21226972	60069.2	Futsal As Villeurban 2- Futsal Croix Rousse 1				Salle Jean Villard à VILLEURBANNE
	Arbitre centre	OUNNAS Tahar	2545995905	9 km		
	Arbitre assistant 1					
	Arbitre assistant 2					
	Délégué principal					
	Observateur principal					

Dimanche 09/06/2019 11H

Futsal D4 / Phase 2	Poule C	2877
----------------------------	----------------	-------------

Dimanche 09/06/2019 11H

21226973 60070.2

Futsal Mt Or 5- Non affecté 8

Salle Du Lycée Rosa Parks à
NEUVILLE SUR SAONE

Arbitre centre

Arbitre assistant 1

Arbitre assistant 2

Délégué principal

Observateur principal

Interdistricts Feminin / Phase 1	Poule B	476
---	----------------	------------

Dimanche 16/06/2019 15H

21417424 25736.1

Domerat A.S. 1- Ev. De Lyon 1

Stade Municipal 1 à DOMERAT

Interdistricts Feminin / Phase 1	Poule C	477
---	----------------	------------

Dimanche 16/06/2019 15H

21417440 25752.1

St Etienne Sr 1- F.C. Bords De Saone 1

Stade De La Besace à ST ETIENNE
SUR REYSSOUZE



FOOT LYON RHÔNE

PV 437 DU JEUDI 6 JUIN 2019

AMENDES ADMINISTRATIVES

FRAIS DE DELEGATIONS

Club :	500124 A.S. VILLEURBANNE EV. LYONNAIS							
Dossier :	18709191	du	28/05/2019	U15 D4/ Phase 2	Poule H Niveau 1	21218480	25/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			27/05/2019	27/05/2019		20,00€
							Total :	20,00€

Club :	504228 F. C. DE FONTAINES							
Dossier :	18709383	du	28/05/2019					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	65	Saône Métropole Mauvaise destination feuille			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	65	Saône Métropole Mauvaise destination feuille			27/05/2019	27/05/2019		78,00€
Dossier :	18709387	du	28/05/2019					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	64	Saône Métropole Feuille Hors délai			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	64	Saône Métropole Feuille hors délai			27/05/2019	27/05/2019		20,00€
							Total :	98,00€

Club :	504254 U.O. TASSIN 1/2 LUNE							
Dossier :	18709398	du	28/05/2019					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	54	Saône Métropole Feuille incomplète U11			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	54	Saône Métropole Feuille incomplète U11			27/05/2019	27/05/2019		8,00€
Dossier :	18709399	du	28/05/2019					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	61	Saône Métropole Feuille incomplète U13			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	61	Saône Métropole Feuille incomplète U13			27/05/2019	27/05/2019		4,00€
							Total :	12,00€

Club :	504275 C.S. NEUVILLOIS							
Dossier :	18709464	du	28/05/2019					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	66	Saône Métropole Forfait U13			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	66	Saône Métropole Forfait U13			03/06/2019	03/06/2019		21,00€
Dossier :	18709466	du	28/05/2019					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	61	Saône Métropole Feuille incomplète U13			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	61	Saône Métropole Feuille incomplète U13			27/05/2019	27/05/2019		4,00€
Dossier :	18709467	du	28/05/2019					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	128	Saône Métropole forfait général Foot Animation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	128	Saône Métropole forfait général Foot Animation			27/05/2019	27/05/2019		83,00€
							Total :	108,00€

Club :	504408 A.S. RHODANIENNE						
Dossier :	18709195	du	28/05/2019	Veterans/ Phase Unique	Poule A	20933529	24/05/2019

Personne :		TRE - TRESORERIE					
Motif :	06	Resultats non saisis sur internet	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	06	Résultat non saisi sur internet	27/05/2019	27/05/2019		13,00€	
Total :						13,00€	
Club :	504502	OLYMPIC SATHONAY-CAMP FOOTBALL					
Dossier :	18709416	du 28/05/2019					
Personne :		TRE - TRESORERIE					
Motif :	56	Saône Métropole Licence manquante U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	56	Saône Métropole Licence manquante U11	27/05/2019	27/05/2019		32,00€	
Total :						32,00€	
Club :	504671	U.GLE ARMENIENNE LYON DECINES					
Dossier :	18709197	du 28/05/2019 U17 D3/ Phase Unique	Poule C	20462003	26/05/2019		
Personne :		TRE - TRESORERIE					
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	99	sanction et amende annulée	27/05/2019	27/05/2019			
Total :						0,00€	
Club :	504723	F.C. VAULX EN VELIN					
Dossier :	18709200	du 28/05/2019 Feminines U15 D1 A 8/ Phase 2	Poule A	21187628	25/05/2019		
Personne :		TRE - TRESORERIE					
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	27/05/2019	27/05/2019		20,00€	
Dossier :	18709268	du 28/05/2019					
Personne :		TRE - TRESORERIE					
Motif :	56	Saône Métropole Licence manquante U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	56	Saône Métropole Licence manquante U11	27/05/2019	27/05/2019		132,00€	
Dossier :	18709271	du 28/05/2019					
Personne :		TRE - TRESORERIE					
Motif :	64	Saône Métropole Feuille Hors délai	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	64	Saône Métropole Feuille hors délai	27/05/2019	27/05/2019		180,00€	
Dossier :	18709274	du 28/05/2019					
Personne :		TRE - TRESORERIE					
Motif :	57	Saône Métropole Forfait U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	57	Saône Métropole Forfait U11	27/05/2019	27/05/2019		63,00€	
Dossier :	18709279	du 28/05/2019					
Personne :		TRE - TRESORERIE					
Motif :	65	Saône Métropole Mauvaise destination feuille	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	65	Saône Métropole Mauvaise destination feuille	27/05/2019	27/05/2019		39,00€	
Dossier :	18709283	du 28/05/2019					
Personne :		TRE - TRESORERIE					
Motif :	66	Saône Métropole Forfait U13	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	66	Saône Métropole Forfait U13	03/06/2019	03/06/2019		21,00€	
Dossier :	18709286	du 28/05/2019					
Personne :		TRE - TRESORERIE					
Motif :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue	27/05/2019	27/05/2019		200,00€	

Total :	655,00€
---------	---------

Club : 509685	F.C. DU POINT DU JOUR
----------------------	------------------------------

Dossier :	18709434	du	28/05/2019				
Personne :				TRE - TRESORERIE			
Motif :	57	Saône Métropole Forfait U11		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	57	Saône Métropole Forfait U11		27/05/2019	27/05/2019		21,00€

Total :	21,00€
---------	--------

Club : 513735	F.C. CROIX ROUSSE LYON
----------------------	-------------------------------

Dossier :	18709344	du	28/05/2019				
Personne :				TRE - TRESORERIE			
Motif :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue		27/05/2019	27/05/2019		50,00€

Dossier :	18709348	du	28/05/2019				
Personne :				TRE - TRESORERIE			
Motif :	56	Saône Métropole Licence manquante U11		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	56	Saône Métropole Licence manquante U11		27/05/2019	27/05/2019		32,00€

Dossier :	18709358	du	28/05/2019				
Personne :				TRE - TRESORERIE			
Motif :	61	Saône Métropole Feuille incomplète U13		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	61	Saône Métropole Feuille incomplète U13		27/05/2019	27/05/2019		4,00€

Total :	86,00€
---------	--------

Club : 515453	A.S. ECULLY F.
----------------------	-----------------------

Dossier :	18709486	du	28/05/2019				
Personne :				TRE - TRESORERIE			
Motif :	61	Saône Métropole Feuille incomplète U13		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	61	Saône Métropole Feuille incomplète U13		27/05/2019	27/05/2019		4,00€

Total :	4,00€
---------	-------

Club : 516402	LYON CROIX ROUSSE F.
----------------------	-----------------------------

Dossier :	18709462	du	28/05/2019				
Personne :				TRE - TRESORERIE			
Motif :	61	Saône Métropole Feuille incomplète U13		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	61	Saône Métropole Feuille incomplète U13		27/05/2019	27/05/2019		4,00€

Total :	4,00€
---------	-------

Club : 517095	F.C. DE CORBAS
----------------------	-----------------------

Dossier :	18709203	du	28/05/2019	Seniors D3/Phase Unique	Poule D	20457794	25/05/2019
Personne :				TRE - TRESORERIE			
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		27/05/2019	27/05/2019		20,00€

Total :	20,00€
---------	--------

Club :		517784		ST. AMPLEPUISIEN					
Dossier :	18709207	du	28/05/2019	U15 D2/ Phase Unique	Poule B	20462526	25/05/2019		
Personne :				TRE - TRESORERIE					
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			27/05/2019	27/05/2019		20,00€	
								Total :	20,00€

Club :		517825		O. DE RILLIEUX					
Dossier :	18709366	du	28/05/2019						
Personne :				TRE - TRESORERIE					
Motif :	56	Saône Métropole Licence manquante U11			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	56	Saône Métropole Licence manquante U11			27/05/2019	27/05/2019		64,00€	
Dossier :	18709379	du	28/05/2019						
Personne :				TRE - TRESORERIE					
Motif :	61	Saône Métropole Feuille incomplète U13			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	61	Saône Métropole Feuille incomplète U13			27/05/2019	27/05/2019		16,00€	
								Total :	80,00€

Club :		518907		O. ST QUENTINOIS FALLAVIER					
Dossier :	18709208	du	28/05/2019	Seniors D2/ Phase Unique	Poule D	20456769	25/05/2019		
Personne :				TRE - TRESORERIE					
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	99	sanction et amende annulée			27/05/2019	27/05/2019			
Dossier :	18709211	du	28/05/2019	U15 D3/ Phase Unique	Poule B	20462797	25/05/2019		
Personne :				TRE - TRESORERIE					
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	99	sanction et amende annulée			27/05/2019	27/05/2019			
								Total :	0,00€

Club :		520066		LYON-DUCHERE A.S.					
Dossier :	18709449	du	28/05/2019						
Personne :				TRE - TRESORERIE					
Motif :	57	Saône Métropole Forfait U11			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	57	Saône Métropole Forfait U11			27/05/2019	27/05/2019		21,00€	
Dossier :	18709456	du	28/05/2019						
Personne :				TRE - TRESORERIE					
Motif :	61	Saône Métropole Feuille incomplète U13			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	61	Saône Métropole Feuille incomplète U13			27/05/2019	27/05/2019		4,00€	
Dossier :	18709457	du	28/05/2019						
Personne :				TRE - TRESORERIE					
Motif :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue			27/05/2019	27/05/2019		50,00€	
Dossier :	18709458	du	28/05/2019						
Personne :				TRE - TRESORERIE					
Motif :	66	Saône Métropole Forfait U13			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	66	Saône Métropole Forfait U13			03/06/2019	03/06/2019		21,00€	

Total :	96,00€
---------	--------

Club :	520835	A.S. DES BUERS VILLEURBANNE
---------------	---------------	------------------------------------

Dossier :	18709214	du	28/05/2019	Veterans/ Phase Unique	Poule G	20934325	24/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	06	Resultats non saisis sur internet			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	06	Résultat non saisi sur internet			27/05/2019	27/05/2019		13,00€

Total :	13,00€
---------	--------

Club :	522883	MUROISE F. ST BONNET DE MURE
---------------	---------------	-------------------------------------

Dossier :	18709217	du	28/05/2019	Veterans/ Phase Unique	Poule B	20933661	24/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	06	Resultats non saisis sur internet			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	06	Résultat non saisi sur internet			27/05/2019	27/05/2019		13,00€
Dossier :	18709218	du	28/05/2019	Pratique Futsal U18/ Phase 2	Poule A	21184741	25/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	06	Resultats non saisis sur internet			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	06	Résultat non saisi sur internet			27/05/2019	27/05/2019		13,00€

Total :	26,00€
---------	--------

Club :	523203	A.S. DE DARDILLY
---------------	---------------	-------------------------

Dossier :	18709403	du	28/05/2019					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	54	Saône Métropole Feuille incomplète U11			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	54	Saône Métropole Feuille incomplète U11			27/05/2019	27/05/2019		4,00€
Dossier :	18709404	du	28/05/2019					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	64	Saône Métropole Feuille Hors délai			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	64	Saône Métropole Feuille hors délai			27/05/2019	27/05/2019		20,00€

Total :	24,00€
---------	--------

Club :	523565	EV. DE LYON
---------------	---------------	--------------------

Dossier :	18709429	du	28/05/2019					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	57	Saône Métropole Forfait U11			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	57	Saône Métropole Forfait U11			27/05/2019	27/05/2019		21,00€

Total :	21,00€
---------	--------

Club :	523598	CHAMPAGNE SP.F.
---------------	---------------	------------------------

Dossier :	18709408	du	28/05/2019					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	57	Saône Métropole Forfait U11			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	57	Saône Métropole Forfait U11			27/05/2019	27/05/2019		42,00€
Dossier :	18709411	du	28/05/2019					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant

Décision : 59 Saône Métropole Feuille non parvenue 27/05/2019 27/05/2019 50,00€

Total : 92,00€

Club : 523650 F.C. DE LIMONEST

Dossier : 18709220 du 28/05/2019 Pratique Futsal U18/ Phase 2 Poule A 21184742 26/05/2019

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif : 06 Resultats non saisis sur internet Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant

Décision : 06 Résultat non saisi sur internet 27/05/2019 27/05/2019 13,00€

Dossier : 18709253 du 28/05/2019

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif : 64 Saône Métropole Feuille Hors délai Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant

Décision : 64 Saône Métropole Feuille hors délai 27/05/2019 27/05/2019 140,00€

Dossier : 18709255 du 28/05/2019

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif : 57 Saône Métropole Forfait U11 Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant

Décision : 57 Saône Métropole Forfait U11 27/05/2019 27/05/2019 21,00€

Dossier : 18709256 du 28/05/2019

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif : 61 Saône Métropole Feuille incomplète U13 Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant

Décision : 61 Saône Métropole Feuille incomplète U13 27/05/2019 27/05/2019 4,00€

Dossier : 18709258 du 28/05/2019

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif : 66 Saône Métropole Forfait U13 Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant

Décision : 66 Saône Métropole Forfait U13 03/06/2019 03/06/2019 21,00€

Total : 199,00€

Club : 523654 F.C. STE FOY LES LYON

Dossier : 18709221 du 28/05/2019 U15 D4/ Phase 2 Poule R Niveau 2 21218791 25/05/2019

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif : 145 Non ou mauvaise utilisation de la FMI Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant

Décision : 145 Non ou mauvaise utilisation de la FMI 27/05/2019 27/05/2019 20,00€

Total : 20,00€

Club : 523825 F.C. VAL'LYONNAIS

Dossier : 18709222 du 28/05/2019 U15 D3/ Phase Unique Poule D 20463059 25/05/2019

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif : 145 Non ou mauvaise utilisation de la FMI Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant

Décision : 145 Non ou mauvaise utilisation de la FMI 27/05/2019 27/05/2019 20,00€

Total : 20,00€

Club : 525335 AM.S. TOUSSIEU

Dossier : 18709225 du 28/05/2019 Seniors D4/ Phase Unique Poule E 20458719 26/05/2019

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif : 145 Non ou mauvaise utilisation de la FMI Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant

Décision : 145 Non ou mauvaise utilisation de la FMI 27/05/2019 27/05/2019 20,00€

Total :	20,00€
---------	--------

Club :	526343	VALSONNE ASVS					
Dossier :	18709226	du 28/05/2019	Seniors D4/ Phase Unique	Poule D	20458587	26/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		27/05/2019	27/05/2019		20,00€

Total :	20,00€
---------	--------

Club :	528353	O. DE VAULX EN VELIN					
Dossier :	18709259	du 28/05/2019					
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	56	Saône Métropole Licence manquante U11		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	56	Saône Métropole Licence manquante U11		27/05/2019	27/05/2019		68,00€

Dossier :	18709262	du 28/05/2019					
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	57	Saône Métropole Forfait U11		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	57	Saône Métropole Forfait U11		27/05/2019	27/05/2019		21,00€

Dossier :	18709263	du 28/05/2019					
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	64	Saône Métropole Feuille Hors délai		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	64	Saône Métropole Feuille hors délai		27/05/2019	27/05/2019		20,00€

Total :	109,00€
---------	---------

Club :	529291	U.S. VAULX EN VELIN					
Dossier :	18709304	du 28/05/2019					
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	54	Saône Métropole Feuille incomplète U11		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	54	Saône Métropole Feuille incomplète U11		27/05/2019	27/05/2019		12,00€

Dossier :	18709308	du 28/05/2019					
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	57	Saône Métropole Forfait U11		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	57	Saône Métropole Forfait U11		27/05/2019	27/05/2019		42,00€

Dossier :	18709314	du 28/05/2019					
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	64	Saône Métropole Feuille Hors délai		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	64	Saône Métropole Feuille hors délai		27/05/2019	27/05/2019		40,00€

Dossier :	18709325	du 28/05/2019					
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	56	Saône Métropole Licence manquante U11		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	56	Saône Métropole Licence manquante U11		27/05/2019	27/05/2019		4,00€

Dossier :	18709333	du 28/05/2019					
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	61	Saône Métropole Feuille incomplète U13		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	61	Saône Métropole Feuille incomplète U13		27/05/2019	27/05/2019		12,00€

Total :	110,00€
---------	---------

Club :	532336	A.S. ALGERIENNE VILLEURBANNE				
Dossier :	18709227	du 28/05/2019	Veterans/ Phase Unique	Poule E	20934057	24/05/2019

Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	06	Resultats non saisis sur internet		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	06	Résultat non saisi sur internet		27/05/2019	27/05/2019		13,00€

Total :	13,00€
---------	--------

Club :	533363	ENT.S. ST PRIEST				
Dossier :	18709228	du 28/05/2019 U15 D4/ Phase 2	Poule H Niveau 1 21218479	25/05/2019		
Personne :			TRE - TRESORERIE			
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	27/05/2019	27/05/2019		20,00€

Total :	20,00€
---------	--------

Club :	536929	R.C. BELIGNY VILLEFRANCHE				
Dossier :	18709229	du 28/05/2019 Seniors D2/ Phase Unique	Poule C	20456639	25/05/2019	
Personne :			TRE - TRESORERIE			
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	27/05/2019	27/05/2019		20,00€

Total :	20,00€
---------	--------

Club :	538572	U.S. CHEMINOTS LYON VAIZE				
Dossier :	18709414	du 28/05/2019				
Personne :			TRE - TRESORERIE			
Motif :	57	Saône Métropole Forfait U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	57	Saône Métropole Forfait U11	27/05/2019	27/05/2019		21,00€

Dossier :	18709415	du 28/05/2019				
Personne :			TRE - TRESORERIE			
Motif :	64	Saône Métropole Feuille Hors délai	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	64	Saône Métropole Feuille hors délai	27/05/2019	27/05/2019		40,00€

Total :	61,00€
---------	--------

Club :	541518	GRPE.O.S. COUZONNAIS				
Dossier :	18709461	du 28/05/2019				
Personne :			TRE - TRESORERIE			
Motif :	57	Saône Métropole Forfait U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	57	Saône Métropole Forfait U11	27/05/2019	27/05/2019		21,00€

Total :	21,00€
---------	--------

Club :	541589	MENIVAL F.C.				
Dossier :	18709230	du 28/05/2019 Veterans/ Phase Unique	Poule E	20934056	24/05/2019	
Personne :			TRE - TRESORERIE			
Motif :	06	Resultats non saisis sur internet	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	06	Résultat non saisi sur internet	27/05/2019	27/05/2019		13,00€

Total :	13,00€
---------	--------

Club :	541812	AV. S. DE GENAY				
Dossier :	18709476	du 28/05/2019				
Personne :			TRE - TRESORERIE			
Motif :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue	27/05/2019	27/05/2019		50,00€
Total :						50,00€

Club :	544460	CALUIRE SP.C.				
Dossier :	18709440	du 28/05/2019				
Personne :			TRE - TRESORERIE			
Motif :	54	Saône Métropole Feuille incomplète U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	54	Saône Métropole Feuille incomplète U11	27/05/2019	27/05/2019		4,00€
Dossier :	18709443	du 28/05/2019				
Personne :			TRE - TRESORERIE			
Motif :	61	Saône Métropole Feuille incomplète U13	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	61	Saône Métropole Feuille incomplète U13	27/05/2019	27/05/2019		24,00€
Total :						28,00€

Club :	546317	F.C. CHAPONNAY MARENNES				
Dossier :	18709231	du 28/05/2019	Veterans/ Phase Unique	Poule B	20933658	24/05/2019
Personne :			TRE - TRESORERIE			
Motif :	06	Resultats non saisis sur internet	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	06	Résultat non saisi sur internet	27/05/2019	27/05/2019		13,00€
Dossier :	18709232	du 28/05/2019	Feminines Seniors D1 A 8/ Phase 2	Poule B	21185124	26/05/2019
Personne :			TRE - TRESORERIE			
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	27/05/2019	27/05/2019		20,00€
Total :						33,00€

Club :	546355	F.C. BORDS DE SAONE				
Dossier :	18709405	du 28/05/2019				
Personne :			TRE - TRESORERIE			
Motif :	57	Saône Métropole Forfait U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	57	Saône Métropole Forfait U11	27/05/2019	27/05/2019		21,00€
Total :						21,00€

Club :	548245	O.S. BEAUJOLAIS				
Dossier :	18709233	du 28/05/2019	Seniors D3/ Phase Unique	Poule A	20457397	26/05/2019
Personne :			TRE - TRESORERIE			
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	27/05/2019	27/05/2019		20,00€
Total :						20,00€

Club :	550008	CHASSIEU DECINES F.C.						
Dossier :	18709234	du	28/05/2019	U15 D2/ Phase Unique	Poule B	20462528	25/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			27/05/2019	27/05/2019		20,00€

Total :	20,00€
---------	--------

Club :	550077	F.C. RIVE DROITE						
Dossier :	18709437	du	28/05/2019					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	64	Saône Métropole Feuille Hors délai			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	64	Saône Métropole Feuille hors délai			27/05/2019	27/05/2019		20,00€
Dossier :	18709438	du	28/05/2019					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	61	Saône Métropole Feuille incomplète U13			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	61	Saône Métropole Feuille incomplète U13			27/05/2019	27/05/2019		4,00€

Total :	24,00€
---------	--------

Club :	551420	F. C. DU FRANC LYONNAIS						
Dossier :	18709235	du	28/05/2019	U17 D4/ Phase 2	Poule D Niveau 1	21221262	26/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			27/05/2019	27/05/2019		20,00€

Total :	20,00€
---------	--------

Club :	552556	MONTS D'OR AZERGUES FOOT						
Dossier :	18709236	du	28/05/2019	Pratique Futsal U15/ Phase 2	Poule B	21201515	26/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	06	Resultats non saisis sur internet			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	06	Résultat non saisi sur internet			27/05/2019	27/05/2019		13,00€

Total :	13,00€
---------	--------

Club :	553627	F. C. CHAVANOZ						
Dossier :	18709237	du	28/05/2019	Pratique Futsal U15/ Phase 2	Poule A	21184483	25/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	06	Resultats non saisis sur internet			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	06	Résultat non saisi sur internet			27/05/2019	27/05/2019		13,00€

Total :	13,00€
---------	--------

Club :	554102	FOOTBALL CLUB REUSSITE						
Dossier :	18709239	du	28/05/2019	Seniors D5/ Phase Unique	Poule F	20932315	26/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			27/05/2019	27/05/2019		20,00€

Total : 20,00€

Club :	580984	SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013						
Dossier :	18709240	du	28/05/2019	U15 D2/ Phase Unique	Poule A	20462396	25/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			27/05/2019	27/05/2019		20,00€

Total : 20,00€

Club :	581322	F. C. SUD OUEST 69						
Dossier :	18709241	du	28/05/2019	Veterans/ Phase Unique	Poule G	20934321	24/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	06	Resultats non saisis sur internet			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	06	Résultat non saisi sur internet			27/05/2019	27/05/2019		13,00€

Total : 13,00€

Club :	581465	F.C. DU PAYS VIENNOIS						
Dossier :	18709244	du	28/05/2019	Seniors D2/ Phase Unique	Poule C	20456638	26/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			27/05/2019	27/05/2019		20,00€

Total : 20,00€

Club :	582234	ASSOCIATION CHANDIEU-HEYRIEUX						
Dossier :	18709246	du	28/05/2019	Seniors D4/ Phase Unique	Poule E	20458721	26/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			27/05/2019	27/05/2019		20,00€

Dossier :	18709247	du	28/05/2019	Veterans/ Phase Unique	Poule A	20933528	24/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	06	Resultats non saisis sur internet			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	06	Résultat non saisi sur internet			27/05/2019	27/05/2019		13,00€

Dossier :	18709249	du	28/05/2019	Futsal D4/ Phase 2	Poule C	21226962	25/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			27/05/2019	27/05/2019		20,00€

Total : 53,00€

Club :	582303	UNION SPORTIVE DES MONTS						
Dossier :	18709250	du	28/05/2019	Veterans/ Phase Unique	Poule F	20934193	24/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	06	Resultats non saisis sur internet			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	06	Résultat non saisi sur internet			27/05/2019	27/05/2019		13,00€

Total :	13,00€
---------	--------

Club :	590487	C.C.S. PATRONAGE LAIQUE VILLETTE PAUL BERT
---------------	---------------	---

Dossier :	18709251	du	28/05/2019	Pratique Futsal U15/Phase 2	Poule B	21201514	26/05/2019	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	06	Resultats non saisis sur internet			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	06	Résultat non saisi sur internet			27/05/2019	27/05/2019		13,00€

Total :	13,00€
---------	--------

Club :	790167	CALUIRE FOOTBALL FEMININ 1968
---------------	---------------	--------------------------------------

Dossier :	18709481	du	28/05/2019					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue			27/05/2019	27/05/2019		100,00€
Dossier :	18709484	du	28/05/2019					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	64	Saône Métropole Feuille Hors délai			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	64	Saône Métropole Feuille hors délai			27/05/2019	27/05/2019		20,00€

Total :	120,00€
---------	---------